



1971 – 2001

ALATFA

30 ans d'actions

*Des racines
et des hommes*





1971 – 2001

ALATFA

30 ans d'actions

*Des racines
et des hommes*

Édition:

ALATFA

79, avenue Roger Salengro

01500 Ambérieu-en-Bugey

Tél.: 04 74 38 29 77 - Fax: 04 74 38 16 93

Réalisation, fabrication:

M&G Éditions - 01000 Bourg-en-Bresse

Photographies:

Thierry Moiroux - InterAction - Alatfa

Impression:

Bourg Offset - 01310 Corgenon

Tirage:

4 000 exemplaires

Juin 2001



Élargir l'horizon



Un toit, un homme, un arbre: la réunion de ces trois symboles illustre toujours avec force les missions que remplit l'Alatfa depuis sa fondation en 1971. Un toit pour accueillir; un homme debout, sur ses deux pieds, en pleine métamorphose; un arbre qui grandit et donne la vie. Depuis trente ans, l'Homme est au centre de nos actions. Nous le considérons comme unique, nous le voulons épanoui, respecté dans sa dignité, protégé dans sa liberté et réconcilié avec un environnement marqué du vert de l'espérance.

Nos racines plongent au cœur de l'Homme, aux sources de la vie. Nous y puisons nos convictions, notre énergie aussi. Elles nous poussent à agir chaque jour dans le champ du développement local, au service de l'accompagnement social sous toutes ses formes, sans moule ni carcan, sans parti pris ni parti lié, avec le seul souci de tisser des liens et d'établir des ponts dans une société où il faut ordonner la charité.

Au moment de fêter cet anniversaire, défilent dans nos mémoires et dans nos cœurs les visages de tous ceux qui ont cheminé avec nous. Travailleurs célibataires, familles étrangères, mères en difficulté, enfants des quartiers, jeunes en formation, personnes âgées oubliées, étudiants sans logement... Tous, dans leur diversité et leur individualité, ont pu compter sur l'engagement de nos administrateurs et de nos collaborateurs passés et présents pour trouver ou retrouver leur place dans notre société. Merci à chacun pour cet acte de foi qui nous a permis de déplacer des montagnes et d'élargir l'horizon de la Vie !

Jacques DUPOYET,
directeur général

 Historique : 30 années de l'Alatfa p 7/20

 L'Alatfa, des actions au quotidien p 21/68

Le logement

La formation et le développement de l'emploi

L'insertion

Les actions socio-éducatives

Les actions spécifiques (accueil de réfugiés, santé, volontariat...)

 L'avenir en discussion p 69/80

 L'Alatfa de A à Z p 81/99

30 ans pour ...



Construire



p 8



Animer



p 10



Former



p 12



Diversifier



p 14



Consolider



p 16

30 ans pour

Le 24 février 1971, Pierre Cormorèche, Charles Millon et Michel Paramelle fondent, sous l'impulsion de ce dernier, l'association Foyer des travailleurs célibataires de l'Ain.

1971

L'association change de nom le 5 novembre 1972 et devient l'association logement et accueil des travailleurs et familles de l'Ain.

1972

Il aura fallu moins de deux ans pour que les premiers foyers sortent de terre et accueillent leurs premiers locataires.

1973

La construction de foyers et de cités sur l'ensemble du département se poursuit avec, cette année-là,

1974

• L'association a pour objet de promouvoir et de gérer toute œuvre se proposant d'aider, de loger, d'instruire, d'éduquer les travailleurs et les familles résidant dans l'Ain et les départements limitrophes, de quelque race, opinion politique soient-ils, dans la neutralité et le respect des convictions individuelles. •



Créée dans les années 1980 par Luc Berlioz, le beau logo de l'association n'a pas pris une ride.

Il évoque l'abri (la maison), l'homme (à tous les âges) et l'enracinement (l'arbre qui puise sa force dans une terre nourricière). Les trois symboles reposent sur des valeurs fortes et se développent sous le signe de l'harmonie et de la croissance.



Le logement restera la pierre angulaire de l'Alatfa





Construire

L'ouverture de Trévoux et de Belley.
L'Alatfa profitera d'un plan national mis en place pour résorber l'habitat insalubre.

Deux nouveaux foyers sont mis en service à Saint-Vulbas et Vonnas. Même chose pour les cités de Montluel, Miribel, Saint-Rambert et Ambronay.

Année charnière pour l'association en plein développement. Elle installe son siège social au foyer Jean de Paris à Ambérieu.

Dernier foyer mis en chantier et ouvert: celui de Bourg-en-Bresse.

1975

1976

1977



Le caravaning fait partie des réponses d'urgence, particulièrement dans le pays de Gex où il proposera une capacité d'accueil temporaire pendant le chantier du LEP au Cern.

La politique de création de foyers se poursuit avec Ambérieu et Saint-Genis-Pouilly. Six autres cités voient le jour: 3 à Oyonnax (Geilles, Nierme et Arpent), une à Saint-Laurent, Mézériat et Meximieux.

Autre ouverture: le centre provisoire d'hébergement des réfugiés à Miribel. Enfin, le Centre d'adaptation à la vie sociale et professionnelle marque l'entrée de l'Alatfa dans le secteur de la formation.



1977 ouvre aussi une autre voie: celle des centres de loisirs. Le premier est mis en service à Trévoux.

30 ans pour

Après 7 années de construction et de gestion, parfois difficiles, des foyers et des cités, le Conseil d'administration adopte un projet d'action globale.

1978

Désormais, l'accent sera mis sur l'animation qui doit accompagner le logement, comme le préconisent les statuts :

- L'association peut mettre à disposition de la population dans le cadre d'installations diverses (foyers, salle de jeux, de cours, de réunions, de spectacle, de sports, centres sociaux, restaurants sociaux), avec le concours d'animateurs permanents ou non, des activités récréatives, éducatives et médico-sociales variées. •*

La vocation de l'Alatfa à animer et à former se confirme et son action est reconnue tant pour la formation que pour la gestion des centres de loisirs.

1981



Parallèlement à l'accueil de réfugiés arrivés du Cambodge, du Laos ou d'Afghanistan, Miribel voit l'ouverture d'un centre de préformation. L'association est habilitée à mener des programmes de formation en entreprise.

L'OPAC de l'Ain reprend la gestion des foyers et des cités familiales de transit.

1983

12 cités, 519 familles, une moyenne d'âge de 30 ans pour les hommes, de 25 pour les femmes, des familles nombreuses vivant sous le régime du mariage à 81 % et, quand elles sont étrangères, installées en France souvent depuis moins de 5 ans : le profil est « classique ».

La cité de transit loge des familles en quête d'implantation. Ce qui ne veut pas dire qu'on y vit mal : 70 % des familles disposent d'un salaire mensuel moyen de 2500 francs et le taux de chômage est très faible (1 %), malgré des niveaux de qualification très bas.



Les enfants, les jeunes, le 3^e âge : tous les publics sont désormais concernés par les programmes d'animation, sur l'ensemble du département.

1984

L'association choisit de rester à Ambérieu et d'installer son siège social et ses services rue Roger Salengro.

1985

L'Alatfa sort de ses bases et propose, grâce à la création de 69 Animation Loisirs Jeunes, des actions dans le Rhône.

1986

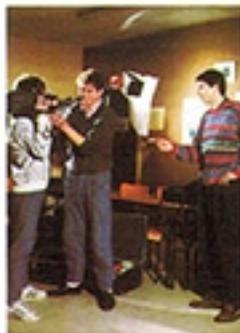


Création de 01 Animation Loisirs Jeunes, qui propose des séjours de vacances en France et à l'étranger.



L'association compte désormais 160 salariés et gère un budget de 66 MF. Elle réalise plus de 900 000 nuitées dans des foyers occupés en moyenne à près de 80 %. Elle dispense aussi près de 30 000 actes dans les centres de soins infirmiers de Miribel et de Bellegarde.

A Miribel, démarre l'Institut régional des Sciences de l'animation. Il propose des cursus de formation à l'animation locale et aux méthodes de prévention.



Cette année est marquée aussi par la reconnaissance apportée par Jeunesse et Sports : l'Alatfa peut arborer le label « Mouvement d'éducation populaire ».



30 ans pour

Avec le lancement du service Emploi vocationnel, l'Alatfa franchit un nouveau pas dans la foulée de ses activités de formation. Elle œuvre désormais pour l'emploi des jeunes. Une action que lui confient la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Ain.

1987



85 embauches sont conclues dès les premiers mois de la mise en place de l'emploi vocationnel, 174 en 1988, 236 en 1989.



Le Conseil d'administration décide cette même année l'achat du chalet Olympic de Pra-Loup dans les Hautes-Alpes.

La formation a pris une part croissante dans les activités de l'association. Cette ampleur est conforme à sa mission : développer l'homme dans toutes ses dimensions. En 1988, l'accent est mis sur des activités de formation à Belley et Ambérieu.

1988

Quelques exemples de formations :

- *Apprentissage du français pour les populations immigrées*
- *Lutte contre l'illettrisme - pour réapprendre à apprendre -*
- *Gestion des ressources humaines (Comment gérer l'emploi, formation et stratégie).*



Deux ans après la création de 69 Animation Loisirs Jeunes dans le Rhône, l'association a désormais pignon sur rue à Lyon, au 58 bis de la rue Sala.



L'année est placée sous le signe des jeunes avec la création de l'association « filiale » « Animation Loisirs Jeunes ». Sans oublier l'ouverture de la résidence Saint-Joseph à Chatillon-en-Michaille et la construction d'un gîte de groupe dans le Valromey.

Aide à la vie associative et à la formation des bénévoles avec le lancement du Centre du Volontariat des pays de l'Ain destiné à devenir « l'agence pour l'emploi des bénévoles ».

20 ans déjà ! 20 ans seulement. L'Alatfa ne s'arrête pas en si bon chemin : les actions sont nombreuses et diverses. Une seconde jeunesse !

1989

1990

1991



En 1989, l'association enregistre plus de 120 000 journées-enfants, dont 20 000 dans les 37 centres de vacances.



Inaugurée en décembre, la résidence Saint-Joseph propose un

accueil temporaire pour personnes âgées. Elle dispose de 26 places et de services médicaux de proximité.



Le Conseil général de l'Ain et le Crédit agricole ont apporté dès le départ leur appui moral et financier au Centre du Volontariat qui s'installe à Bourg.

► Lancement dans l'Ain d'un secteur consacré au logement des étudiants.

– À Oyonnax, l'Alatfa prend en charge la gestion de la résidence étudiante L'Envol.
– Elle constitue la CLE (Centrale pour le logement des étudiants)

– Elle lance à Bourg une étude sur le besoin en logement étudiant.

► L'association crée aussi un service interne destiné à l'accompagnement social lié au logement. Elle est autorisée par l'État à réaliser des programmes d'acquisition et de réhabilitation de logements d'insertion.

30 ans pour

La MIF (Maison de l'information sur la formation) ouvre ses portes à Bourg. Le premier numéro d'Action paraît dans la Voix de l'Ain.

1991 (suite)



La MIF s'installe rue d'Espagne. À partir de 1993, elle aura pignon sur rue, boulevard de Brou.



80 pages pour raconter 20 ans d'action, c'est ce que propose un petit livret publié pour cet anniversaire (tirage 4000 ex.)

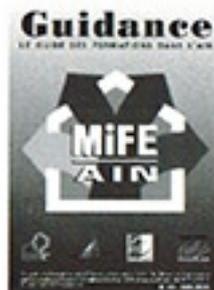
L'Assemblée générale décide d'étendre le champ d'action de l'association : désormais, tous les départements de la région Rhône-Alpes en font partie. Et même au-delà puisque l'Alatfa conforte ses activités en Saône-et-Loire.

1992



► L'Alatfa reprend en gestion trois foyers logement du CASID à Châlon-sur-Saône, Montchanin et Montceau-les-Mines.

► Le premier numéro de *Guidance*, qui recense l'ensemble des formations dans l'Ain, paraît, en juin.



Diversité toujours ! L'association s'investit dans le programme départemental d'aide à la réinsertion des bénéficiaires du RMI.

1993



L'Alatfa reprend les activités de l'espace Citadelle dans le pays de Gex.



L'Alatfa redéploie son secteur petite enfance dans l'Ain et le Rhône.

À Bourg, est inaugurée la première résidence étudiante en pleine propriété: la résidence des Bons-Enfants.



L'Alatfa obtient l'agrément de l'État pour réaliser des programmes d'acquisition et de réhabilitation de logements d'insertion dans le Rhône, trois ans après l'Ain.

Création à l'initiative du réseau départemental d'accueil de l'association Ain'Pact, qui regroupe les associations et amicales étrangères pour une meilleure concertation et coordination des actions.

L'Alatfa fête ses 25 ans. Un livre-anniversaire retraçant l'activité de l'association marque l'événement.

1994

1995

1996



Les élus du Valromey confient à l'Alatfa la gestion et l'animation de leur maison de pays qui propose, à partir de Champagne-en-Valromey, des actions sociales, culturelles et touristiques.



Action devient InterAction, magazine trimestriel de 40 pages tiré à 10 000 ex.

Il dit tout sur le social dans l'Ain.



Outre la traditionnelle fête des enfants, le 25^e anniversaire est marqué par 25 manifestations sur l'ensemble des centres.



Le 1^{er} novembre, à Bellegarde, l'Alatfa ouvre une halte de nuit, à l'attention des SDF.

30 ans pour

L'association renforce ses activités d'aide à l'insertion, en lien avec divers partenaires.

1996 (suite)



En novembre, plus de 500 personnes assistent à la première rencontre départementale organisée

par l'Alatfa et la Dipas, sur le thème « Pratiques sociales et développement local ».



Un club de recherche d'emploi ouvre à Bellegarde, en partenariat avec l'ANPE et l'Espace Citadelle.

Le siège du Centre du Volontariat déménage mais reste au centre-ville de Bourg.

La première « résidence sociale » de l'Ain ouvre ses portes, à l'initiative de l'Alatfa.

1997



A Bourg, la résidence sociale Paul-Barberot est la première ex-nihilo. Peu à peu, les foyers seront

aménagés en résidences sociales.

Le Conseil général et la DDASS de Haute-Savoie confient à l'Alatfa l'accompagnement social individualisé des bénéficiaires du RMI.

InterAction organise ses 1^{res} Rencontres, sur le thème : « Le travail en réseau dans l'action sociale ».

Changement de présidence à la tête de l'Alatfa : Marie-Claude Chatillon succède à Pierre Cormorèche.

1998

Membre du conseil d'administration de l'Alatfa depuis 1977, Marie-Claude Chatillon s'engage à poursuivre l'action militante de l'Alatfa contre l'intolérance.



Les projets de restructuration des foyers en résidences sociales sont sur les rails, à Bourg et Oyonnax.

L'Alatfa prend la gestion de la halte-garderie de Quincieux (69).



Consolider

L'Alatfa entre dans l'ère du « web » : l'association ouvre son site Internet : www.alatfa.com.

L'Alatfa organise sa traditionnelle fête des enfants au château de Saint-Maurice-de-Rémens, en hommage au centenaire de la naissance de Saint-Exupéry.

L'action se poursuit au quotidien, avec notamment un développement des équipements petite enfance.

1999

L'association lance cinq nouveaux projets de développement de structures petite enfance, dans l'Ain et hors département.



L'Alatfa se mobilise pour accueillir les réfugiés du Kosovo.

Gros succès pour les 4^{es} Rencontres d'InterAction, sur la question « Le conflit est-il un mal nécessaire? », avec l'intervention d'une troupe de théâtre interactif.



2000

500 enfants participent à la fête, dans le parc cher à l'auteur du « Petit Prince ».



En mars, le Conseil général de Saône-et-Loire confie à l'Alatfa l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme d'action en faveur des bénéficiaires du RMI.

La MIFE organise 6 forums « Emploi et formation » ouverts à tous, dans le Bugey, et ouvre le second Espace Balise en Rhône-Alpes.



2001



Dans le Rhône, l'Alatfa ouvre une crèche, reprend deux baltes-garderies et un centre de loisirs d'été.

D'ici à 2003, sont programmés de nouveaux projets de transformation des foyers en résidences sociales. En cours également, la création de nouveaux logements d'insertion.

A Belley, le Club des jeunes Bugistes organise des Olympiades rurales, dans le cadre d'un échange avec de jeunes Andalous.

Merci, Pierre

Pierre Cormorèche nous a quittés en novembre 1999, onze mois après avoir passé la main à la présidence de l'Alatfa. Une présidence qu'il occupa sans faille et avec bonheur pendant 27 ans. Le 30^e anniversaire de l'association est plus que jamais l'occasion de rendre hommage au fondateur, de saluer l'organisateur et surtout de mesurer l'empreinte laissée par ce militant d'exception.

Fidèle à ses convictions

Beaucoup s'étonnaient de voir Pierre Cormorèche, leader reconnu du monde agricole, présider aux destinées d'une association à vocation sociale. Un engagement qui cadrait mal avec les contraintes du monde rural et les aléas de la vie politique. Un engagement marginal en quelque sorte. Il suffisait d'écouter Pierre Cormorèche pour comprendre très vite que la présidence de l'Alatfa était la pierre angulaire de ses convictions. Elle révélait sa capacité d'indignation face à l'injustice et à l'indifférence. « L'Alatfa répondait à un besoin d'action sociale avec un fort contexte humain parce qu'on n'a pas le droit de loger des hommes comme des bêtes. » Elle s'enracinait dans sa foi chrétienne, sa foi en l'homme, en une démocratie sociale, jamais démentie. « Il faut avoir un sentiment chrétien fort dans le monde d'aujourd'hui. Tout homme qui s'engage dans l'action sociale, au service des autres, ne peut agir avec force et sincérité que s'il a des options philosophiques qui le transcendent. »

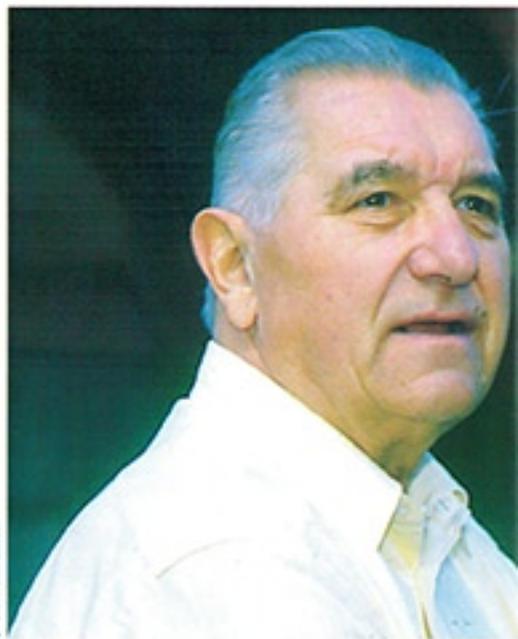


photo © J.F. Buisson

Fidèle à ses engagements

Cet éclairage met mieux en lumière la belle fidélité qu'il manifesta pour deux de ses mandats : la mairie de Montluel et la présidence de l'Alatfa. « Rien ne me poussait à garder cette présidence aussi longtemps si

Cormorèche



ce n'est l'enthousiasme qui nous invite à travailler pour les autres, selon nos critères, selon ce qui nous semble juste et nécessaire. »

Cette fidélité, tout d'un bloc à l'image de l'homme, a été pour l'association une ossature solide, une armature aussi pour dépasser les crises de croissance, les

remises en cause et les attaques personnelles. « Être appelé l'ami des Arabes ne me dérange pas ». La solidarité de Pierre Cormorèche a joué aussi comme une garantie de stabilité pour une association en constant

développement. « On nous a reproché parfois d'en faire trop. Au regard des besoins, je trouve que nous n'en avons pas fait assez. »

Proche des réalités locales

Président engagé, parfois « suroccupé », Pierre Cormorèche a toujours su faire confiance à l'exécutif, à partir d'un principe qui était chez lui une règle d'or : la proximité de terrain. « Je souhaite que l'Alatfa reste enracinée dans les réalités locales [...] Nous sommes allés plus loin pour intégrer toutes les réalités de notre société et valoriser ses attentes. »

Diversité sans dispersion, réalisme sans idéologie, le président de l'Alatfa manifestait une grande intuition des situations et une intelligence profonde de l'action. Deux moteurs qui ont permis à l'association d'avancer sans à-coups sur les rails de sa différence.

Un capitaine engagé

Pierre Cormorèche savait qu'avec l'Alatfa, il allait à contre-courant d'une société à qui il faut en permanence réchauffer le cœur. « On ne fait jamais du social à moitié », lançait-il en guise d'avertissement à ses collègues élus et aux partenaires financiers. Le président ne pouvait admettre les demi-mesures : « Nous aurions pu nous contenter de gérer l'existant et limiter nos engagements. »

Préoccupation de tous les instants, la présidence de l'Alatfa n'aura pas été de tout repos. Elle n'a altéré ni ses convictions ni son sens du service, encore moins son optimisme fait avant tout d'expérience. « Le bonheur tient dans cette participation active qui vous sort de vos ghettos, de votre isolement, de vos égoïsmes, qui vous aspire littéralement. » Le bonheur, un mot qu'il utilisait souvent, pour évoquer son engagement à l'Alatfa.

L'Alatfa, des actions au quotidien



En trente ans, l'Alatfa a diversifié ses activités, qui couvrent tous les âges de la vie. L'association développe aujourd'hui son action dans les domaines suivants: le logement, la formation, le développement de l'emploi, l'insertion, les actions socio-éducatives (centres d'animation, structures petite enfance), l'accueil de réfugiés et de demandeurs d'asiles, la santé.

Les pages qui suivent vous invitent à feuilleter l'agenda 2000 de l'association. Elles présentent le travail au quotidien des animateurs, des puéricultrices, des formateurs, des infirmières, des responsables de foyers ou de centres sociaux... Au fil des pages et des mois, se lit également l'esprit qui anime les équipes des structures et des centres de l'Alatfa.

 Le logement, première pierre de l'Alatfa p 24/31

 Sur les chemins de l'orientation professionnelle p 32/35

 Le réseau départemental d'accueil p 37

 Le centre du volontariat des pays de l'Ain p 38

 Un centre de santé, au plus près des patients p 39

 Actions socio-éducatives : grandir en confiance p 40/55

Les centres d'animation p 42/43

Les centres sociaux p 44/45

Des loisirs respectueux des rythmes de l'enfant p 46/47

Les adolescents ou l'apprentissage de l'autonomie p 48/49

Les centres de vacances, des loisirs animés p 50/51

Petite enfance : accueillir et éveiller p 52/55

 L'aide à l'insertion, plus que jamais d'actualité p 56/63

 Guider les demandeurs d'asile et réfugiés p 64/67

JANVIER

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 JANVIER	16 JANVIER	17 JANVIER	18 JANVIER	19 JANVIER	
7 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
	réunion étude projet Montchanin (au siège)			visite J.Vial - foyer Oyonnax	contacter les entreprises pour les travaux d'installation informatique (résidence Récomier) Urgent!!
	rencontre collective des résidents (rés. Barberot, Bourg) penser aux boissons et petits gâteaux!				
	pot de départ de Mme Long, résidence Châtillon- en-Michaille				



NOTES

Le logement, première pierre de l'Alatfa

Permettre à tous de se loger : la vocation première de l'Alatfa a donné vie à une offre de logements diversifiée, qui s'est adaptée au fil des années à des demandes particulières (étrangers, étudiants, personnes âgées...) et à des besoins nouveaux, qui concernent essentiellement les personnes en insertion.

Mission première de l'Alatfa, le logement reste une des activités principales de l'association. Elle s'y est engagée dès 1971 en ouvrant les « cités de transit » pour accueillir les travailleurs migrants. Ces tout premiers foyers évoluent aujourd'hui progressivement vers des résidences sociales, dans le cadre de la convention entre l'État et l'Union d'économie sociale pour le logement. En trente ans, le parc de logement s'est aussi beaucoup diversifié : l'Alatfa a ouvert des résidences « banalisées », des résidences pour étudiants, un foyer pour personnes âgées. Depuis quelques années, se développent des types de logements ou de foyers adaptés à des publics fragilisés ou en insertion. C'est le cas des résidences sociales (de statut récent), des logements d'insertion ou des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Réhabilitation

D'importants chantiers de réhabilitation et restructuration ont été menés, comme au foyer de la Plaine à Oyonnax, transformé en résidence sociale en 2000. À Bourg-en-Bresse, l'année précédente, les

OCCUPATION

Visée sociale

En 2000, les foyers et résidences sociales ont accueilli 5784 personnes (572519 nuitées). Les taux d'occupation varient selon les établissements, la moyenne avoisinant les 66 %.

Accessibles aux personnes disposant de faibles ressources, les foyers et résidences sociales continuent à jouer un rôle essentiel dans le logement des publics en difficulté. Ils offrent également une solution pratique et rapide d'hébergement temporaire à une population diversifiée : jeunes travailleurs, stagiaires, intérimaires, techniciens ou chercheurs en mission au CERN à Saint-Genis-Pouilly, ou à la centrale nucléaire du Bugey à Saint-Vulbas.

130 chambres et 4 studios de l'ex-foyer Auguste Renoir avaient été rééquipés de neuf (chauffage, mobilier, isolation...). À Bellegarde, une résidence sociale a été aménagée en décembre 2000, à proximité du centre d'hébergement et de réinsertion sociale.



Aux quatre coins de l'Ain et jusque dans le Rhône et en Saône-et-Loire, l'Alatfa propose une gamme de logements adaptés à tous.

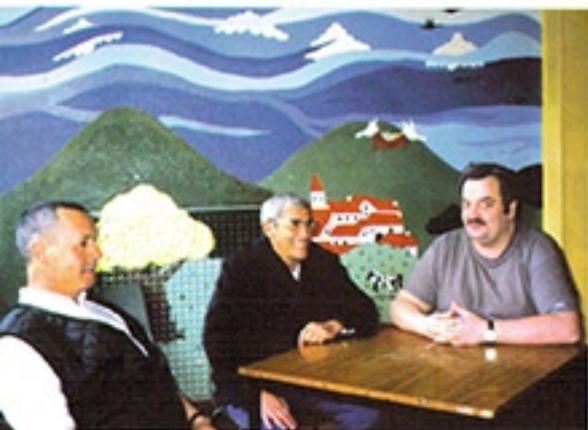
Accompagnement social

Ouvertes à toutes les personnes dans la limite des plafonds de ressources donnant accès au logement HLM, les 4 résidences sociales offrent une gamme de logements

meublés et équipés, de la chambre individuelle au T3.

Sas vers l'insertion et l'intégration, elles proposent aux personnes en difficulté un accompagnement social personnalisé et adapté. D'une durée de 6 mois, les contrats sont renouvelables au maximum 3 fois.

Intervenant par contre sur l'ensemble des foyers et résidences, une équipe de six travailleuses sociales (4 conseillères en économie sociale et familiale, 1 éducatrice spécialisée et 1 psychologue) est à l'écoute des locataires, afin d'aider, conseiller, accompagner, faciliter les démarches administratives, de santé ou d'emploi. ■



Un environnement aux couleurs dynamiques, au foyer Rénoc.

SE LOGER

Des solutions diversifiées

Au 31/12/2000, le parc de logements de l'Alatfa comprend :

- 10 foyers de travailleurs migrants
- 4 résidences sociales
- 7 résidences étudiantes
- 3 résidences tout public
- 1 résidence pour personnes âgées
- 81 logements d'insertion
- 31 logements banalisés
- 1 centre de conférences et de congrès

● Une dynamique dans les quartiers

L'apparition des premiers foyers, dans les années 70, a insufflé une dynamique d'animation dans les quartiers. D'où la mise en place ensuite d'activités, centres de loisirs et autres structures, pour petits et grands...

● Places réservées

Afin de répondre aux situations d'urgence, chaque foyer de l'Alatfa dispose de places réservées (48 au total) aux personnes bénéficiaires de l'allocation de logement temporaire (ALT), demandeurs d'asile et réfugiés. En 2000, 168 personnes ont pu ainsi trouver rapidement une solution d'hébergement.

Résidences tout public

Meublés et équipés, les 49 studios des deux résidences - tout public - gérées par l'Alatfa, à Oyonnax et Saint-Genis-Pouilly, sont ouverts à tous, comme leur nom l'indique. Au même titre que les foyers, résidences et logements HLM, ils permettent de bénéficier de l'allocation personnalisée au logement (APL).

À Ferney-Voltaire, une troisième résidence, ouverte en 1995, comprend 86 logements, du studio au T3, accessibles aux personnes aux revenus inférieurs à 60 % du plafond des ressources des bénéficiaires du parc locatif HLM.

Une résidence sociale et conviviale

Première du genre dans l'Ain, la résidence sociale Paul Barberot, à Bourg-en-Bresse, dans le quartier Gare, a ouvert ses portes en septembre 1997. Comportant 31 logements (du T1 au T3), elle accueille des résidents de divers horizons (jeunes en formation, adultes, couples, familles). Une conseillère en économie sociale et familiale y tient une permanence hebdomadaire. Au-delà de l'accompagnement social individuel, des rencontres collectives sont organisées. En 2001, se déroulent des rendez-vous mensuels animés par une

puéricultrice, sur le thème de l'enfant, sans oublier quelques rendez-vous festifs autour d'un « pot ».

« La taille de la résidence permet de préserver la convivialité, souligne Alain Herail, directeur. Des formes d'entraide, de solidarité, se tissent de manière naturelle entre les locataires: une maman garde les enfants d'une voisine par exemple. »

Le premier bilan est positif: au terme de la durée maximum de séjour et d'accompagnement (2 ans), les résidents se dirigent vers un logement « classique », dans le parc public ou privé. La résidence sociale n'est – et ne doit rester – qu'une étape sur le chemin de l'insertion. ■



La résidence sociale: un immeuble neuf, dans un quartier agréable.



Dans tous les foyers et résidences, l'accompagnement social est un élément clé de l'aide à l'insertion.

PARC SOCIAL

16 foyers et résidences

En 2001, l'Alatfa gère un parc de 16 foyers et résidences sociales: 14 sont implantés dans l'Ain:

- 10 foyers (à Belley, Culoz, Fernex-Voltaire (2), Miribel, Oyonnax, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Vulbas, Trévoux, Vonnas)
 - 2 résidences sociales anciennement foyers de travailleurs migrants (à Bourg-en-Bresse et Oyonnax)
 - 2 résidences sociales ex nihilo (à Bourg-en-Bresse et Bellegarde).
- Le département de Saône-et-Loire héberge un foyer (à Montceau-les-Mines) et une résidence sociale ex foyer (à Chalon-sur-Saône). Un projet de reconstruction est à l'étude sur le site de l'ancien foyer de Montchanin.

FÉVRIER

6	7	8
Mercredi	Judi	Ven
FÉVRIER	FÉVRIER	FÉVRIER
S ^t Eugène	S ^t Jacques	
7	7	7
30	30	30
8	8	8
30	30	30
9	9	9
30	30	30
10	10	10
30	30	30
11	11	11
30	30	30
12	12	12
30	30	30
13	13	13
30	30	30
14	14	14
30	30	30
15	15	15
30	30	30
16	16	16
30	30	30
17	17	17
30	30	30
18	18	18
30	30	30
19	19	19
30	30	30
20	20	20

NOTES

Un toit pour vivre

Avec ses appartements d'insertion, ses places d'accueil d'urgence et son centre d'hébergement et de réinsertion sociale, l'Alatfa répond à deux missions qui lui tiennent à cœur : le logement et l'insertion.

Les logements d'insertion peuvent recevoir des personnes dont les ressources sont inférieures à 60 % du plafond HLM. Ils répondent à des besoins finalement très divers : famille étrangère sortant d'un centre d'hébergement, adulte isolé arrivant au bout de son séjour en résidence sociale, ou couple déménageant pour



Proposer un lit et un toit, c'est aussi favoriser des relations de voisinage, et une vie sociale.

répondre à une offre d'emploi. Cartes maitresses dans la trajectoire de nombre de familles vers « un toit à soi », les logements d'insertion sont généralement dispersés dans le parc locatif. L'Alatfa dispose ainsi de plus de 80 appartements dans le Rhône et l'Ain. D'autres projets sont en cours. L'association met toute la souplesse et la capacité de réaction dont elle est capable pour répondre aux besoins des familles (ou des personnes) à loger, à la demande des travailleurs sociaux.

L'accueil de ces publics, parfois en très grande difficulté, se double toujours de mesures d'accompagnement social adaptées à chaque cas particulier.

● Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Ouvert à Bellegarde, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) dispose de 11 places, dont 6 en réinsertion et 5 pour du logement d'urgence.

L'accueil en urgence se limite normalement à une durée de 21 à 30 jours. Les places en réinsertion permettent de mettre en route un travail d'accompagnement sur la durée (contrats de 6 mois renouvelables), pour des personnes le plus souvent issues de la rue. Les premiers objectifs concernent les revenus (ouverture des droits au RMI), un logement et une couverture sociale.

Outre une chambre et un lit, le CHRS met à disposition douche, machine à laver et un repas chaud. Le CHRS peut également fonctionner en halte de nuit (1 à 3 nuits maximum).

ACCUEIL D'URGENCE

Chambres réservées

Chaque foyer dispose de chambres réservées pour l'accueil d'urgence. Elles ouvrent droit à l'allocation de logement temporaire (ALT) versée par la CAF. L'Alatfa contribue ainsi aux dispositifs départementaux pilotés par les Préfectures. En 2000, près de 170 personnes sans toit et sans ressources ont été hébergées temporairement par l'association.





Loger les étudiants

Dès les années 90, au fil de l'implantation de grandes écoles et sections universitaires dans l'Ain, l'Alatfa s'est efforcé de répondre à la demande de logements offrant aux étudiants un cadre de vie agréable et fonctionnel.

- À Oyonnax, près du centre-ville, la résidence L'Envol, ouverte en 1991, accueille notamment des élèves de l'Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier.
- À Bellignat, à proximité de l'École supérieure de plasturgie, les résidences Georges Champetier et Henri Moissan, ouvertes respectivement en 1992 et 1995, offrent une capacité totale de 125 logements (T1 et T1 bis).
- À Bourg-en-Bresse, la résidence des Bons-Enfants comprend 33 logements (dont un T3 aménagé en 3 T1 autour d'équipements collectifs). Implantée au centre-ville, elle accueille des étudiants de divers établissements publics et privés, et de jeunes travailleurs.
- À deux pas de l'IUT A de Biologie et du Groupe École supérieure de commerce de l'Ain, situés sur le technopole Alimentec, la résidence Récamier, inaugurée en 1995, offre un éventail de 86 logements (T1 et duplex). Petit « plus » technologique : l'installation d'un réseau interne informatique ouvrira aux



Il y a dix ans, l'Alatfa inaugurait sa première résidence étudiante à Oyonnax.

résidents de nouvelles possibilités d'échanges de savoirs.

- Joutant le lycée d'enseignement général et technologique agricole et le centre de formation professionnelle des Sardières, la résidence du même nom (30 logements) a été édifée en 1998.
- Le parc étudiant de l'Alatfa s'étend jusqu'à Lyon, où la résidence Raoul Follereau, dans le 5^e, offre une capacité de 61 studios et 5 chambres.

Accueillir les personnes âgées



Les logements étudiants sont équipés pour accueillir les nouvelles technologies de l'information.



Une maison au vert, pour une retraite au calme.

Aménagée dans une belle bâtisse du *xvii^e* siècle, la résidence pour personnes âgées Saint-Joseph, à Châtillon-en-Michaille, dispose de 20 places en hébergement permanent et 6 en hébergement temporaire. La résidence ne désemplit pas : son taux d'occupation frôle les 100 %.

Lieu intergénérationnel, la maison accueille également, à l'heure du déjeuner, les écoliers de la cantine scolaire communale. ■



Animations et rencontres conviviales rythment les journées.

Centre de conférences

Ni chambres ni studios à l'*Espace de l'Ouest Lyonnais (EOL)*: le bâtiment, situé dans un vaste et agréable parc boisé, dans le 5^e arrondissement de Lyon, abrite un centre de conférences, avec amphithéâtre de 260 à 330 places et cinq salles de réunion à capacité variable.

Propriété de l'Alatfa depuis 1999, le lieu accueille diverses rencontres et manifestations: séminaires d'entreprises, congrès, assemblées générales de groupements nationaux, sessions de formation... En 2000, 22 organismes différents y ont loué une ou plusieurs salles.



AVRIL

Lundi

23

AVRIL

Mardi

24

AVRIL

Mercredi

25

AVRIL

Jeudi

26

AVRIL

Vendredi

27

AVRIL

Samedi

S^r Georges

S^r Fubin

S^r Marc

S^r Adèle

S^r Zoé

S^r Valérie

RdV avec M^{me} Eliant,
stage EMOP 1^{re}
séance

envoyer inscription
à l'Université d'hiver
de la form.
professionnelle
(Alpes-Maritimes)

signature stage
Kevin Martin avec
sté Adel-transports

forum Emploi
Formation
à Belley



NOTES

Sur les chemins de l'orientation professionnelle

Ouverte à tous, la Maison de l'information sur la formation et l'emploi offre information, conseils et guidance personnalisée, pour aider jeunes et adultes à tracer leur voie vers un nouveau métier ou une nouvelle entreprise.

Créée en 1991 par l'Alatfa, la MIFE a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller et guider jeunes et adultes sur les chemins de l'orientation professionnelle. Elle offre toute une palette de services gratuits, pour aider chacun à trouver sa voie, repérer ses propres compétences et potentialités, définir son projet profes-



*Atouts-clés de la MIFE :
le conseil personnalisé et le suivi de la personne.*

sionnel, choisir une formation adaptée, se réorienter vers un nouvel emploi ou créer son entreprise. Centre-ressources, elle met à disposition

GÉOGRAPHIE

Aux quatre coins de l'Ain

Outre son siège départemental à Bourg et l'antenne d'Oyonnax, la MIFE tient 14 permanences mensuelles décentralisées à : Ambérieu-en-Bugey, Bellegarde, Belley, Champagne-en-Valromey, Châtillon-sur-Chalaronne, Divonne, Ferney-Voltaire, Jassans-Riottier, Massieux, Montluel, Pont-de-Vaux, Saint-André-de-Corcy, Saint-Genis-Pouilly, Villars-les-Dombes.

du public une abondante documentation (sur papier et sur écran) : presse quotidienne, revues et magazines spécialisés, annuaires, fiches métiers...

Lieu d'orientation, elle propose une guidance personnalisée, via une série d'entretiens approfondis, avec une conseillère professionnelle. Une panoplie d'outils (questionnaires de motivation, portfolio de compétences, logiciel Choix, site CibleEmploi...) aide la personne à explorer les pistes afin de construire son projet personnel, en phase avec ses goûts, ses aptitudes, ses aspirations et la réalité du monde socio-économique. ■



*En terrain urbain ou rural, les conseillères apportent
infos et idées.*

MULTIMÉDIA

Une Balise pour la création d'entreprise

Créé par le CIME (Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi), Balise est une base de données multimédia, qui réunit quelque 600 exemples de créations d'entreprises réussies en France, avec fiches techniques, infos pratiques et coordonnées utiles. En place depuis 2000, l'Espace Balise de la MIFE de l'Ain permet d'aider à mûrir un projet, creuser son idée, trouver des pistes et des contacts, pour tracer son chemin vers sa propre entreprise.



● Accueil maison

En 2000, la MIFE de l'Ain a reçu 6 800 personnes, dont 1 289 en bilans d'orientation. En lien avec l'ANPE, elle a réalisé 1 229 prestations EMOP (Entretien et modules d'orientation personnalisée).



Tous les documents sont consultables, en toute liberté.

● Forums

Dans le cadre du contrat global de développement du Bugéy, la MIFE organise des forums pour l'emploi et la formation, journées d'information et de rencontre ouvertes à tous.

● Aide à l'emploi

Relais des mesures d'aide à l'emploi mises en place par le Conseil régional Rhône-Alpes, la MIFE de l'Ain met en lien entreprises d'accueil et stagiaires. En 2000, elle a suivi 76 contrats SEP (stages d'expérience professionnelle, pour les 16/25 ans primo demandeurs d'emploi), 55 mini-stages et 16 emplois vocationnels.

● Aide à l'insertion

Depuis octobre 1998, la MIFE réalise également des prestations de bilan-diagnostic au sein des structures d'accompagnement à l'insertion Citadelle, AGCR et Diapason.

● Spécial handicapés

Partenaire du Plan départemental d'insertion des travailleurs handicapés, la MIFE est habilitée à recevoir les personnes en entretien préalable, avant examen de leur dossier par la Cotorep.

InterMIFE. Membre du réseau national InterMIFE, la MIFE participe à divers travaux de réflexion, journées d'échanges, Université d'hiver de la formation professionnelle...

Guidance. La revue semestrielle gratuite *Guidance*, publiée par la MIFE de l'Ain, recense plus d'un millier d'offres de stages.

Centre d'insertion à la vie sociale et professionnelle

Le centre d'insertion à la vie sociale et professionnelle (CIVSP) propose des « pré-formations » à des jeunes sans qualification (16/25 ans) et en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Ces stages sont une première étape indispensable au parcours, souvent long et parfois chaotique, vers un emploi. Principalement conventionnés par la Région Rhône-Alpes et financés par la direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, par l'ANPE et/ou le Fonds d'action sociale, les stages sont organisés annuellement. Ce sont essentiellement des stages de mobilisation autour d'un projet. Pour redonner à ces jeunes la capacité d'exploiter leurs potentiels et leurs compétences, et donc de trouver un emploi, le CIVSP travaille avec eux sur l'employabilité, l'ouverture sur l'entreprise, la socialisation et le comportement, ainsi que la communication et l'audiovisuel. Les résultats sont probants: les trois quarts des jeunes ayant terminé leur stage courant 2000 ont trouvé une solution de sortie positive, emploi ou formation qualifiante.

Pour arriver à ces résultats, le CIVSP s'appuie sur le partenariat avec les missions locales jeunes, les professionnels de la santé, les services sociaux et les entreprises. Le CIVSP a des bureaux à Miribel depuis 1977 et aujourd'hui également à Villeurbanne. Il monte des stages d'alphabétisation, au sein de foyers ou à la demande d'entreprises.



Le CIVSP suit les jeunes lors de stages en entreprise.



MAI

Lundi

14
MAI

Mardi

15
MAI

Mercredi

16
MAI

Judi

17
MAI

Vendredi

18
MAI

Samedi

S^r Mathieu

S^r Denise

S^r Haroud

S^r Pascal

S^r Eric

S^r Yves

réseau d'accueil:
rappeler Préfecture
pour réunion prépa.
élections
européennes

formation des
bénévoles au CVPA

repousser à 20h

centre de soins: voir
Hôpital pour suivi à
domicile M.Domaine
organiser garde
week-end



NOTES

Réseau départemental d'accueil

Relais entre les personnes d'origine étrangère et les structures françaises, le Réseau d'accueil informe, oriente et accompagne les immigrés. Lieu-ressources, il assure aussi une fonction de « veille », de repérage et d'analyse des problématiques liées à l'intégration.

Créés en 1974, les réseaux départementaux d'accueil ont pour mission première de faciliter l'intégration des personnes étrangères. Dans l'Ain, le Réseau, financé par le Fonds d'action sociale et géré par l'Alatfa, est implanté à Bourg-en-Bresse et Oyonnax. Il tient une permanence hebdomadaire à Bellegarde et Saint-Genis-Pouilly.

Connaître pour comprendre

Relais entre les personnes étrangères et l'État français, le Réseau départemental d'accueil l'est à double sens. En aidant les immigrés dans leurs démarches administratives et autres (rédaction de courriers, accompagnement téléphonique, interprétariat, traduction, médiation...), il facilite leur intégration. En tenant à disposition des administrations, services publics, écoles, associations, une large documentation sur les questions relatives à l'immigration (législation, langues, cultures...), il facilite l'approche, la connaissance et la compréhension des publics étrangers.

Analyser pour résoudre

La troisième fonction du Réseau est de



« Le réseau est un trait d'union entre la France et nous » soulignent les usagers.

« veiller » aux problématiques d'immigration. Observer, repérer et analyser les situations fréquemment rencontrées par les immigrés permet de proposer et orienter des actions de prévention et de résolution collective des problèmes. ■

Ain'Pacte. Lien entre les populations étrangères et françaises, le Réseau relie également les diverses associations communautaires entre elles. À Bourg-en-Bresse, il a œuvré à la création du comité de liaison Ain'Pacte, qui unit une douzaine d'associations, et du conseil consultatif des étrangers.

Écrivain public. En 2000, à Bourg-en-Bresse, le Réseau a traité 1980 demandes *: 17,5 % relatives à une demande de traduction, 13,4 % à un problème de retraite, 10,2 % à une question de sécurité sociale, 9,4 % à une démarche de regroupement familial.

Il a rédigé 224 courriers, renseigné 391 imprimés, lu 251 courriers, traduit 333 documents (dont 216 d'état civil).

* *Dossiers traités, hors simples demandes d'information, contacts anonymes et accueil téléphonique.*

Le centre du volontariat des pays de l'Ain

Relais entre les associations et les bénévoles, le CVPA a pour vocation de promouvoir le volontariat, maillon de la vie sociale et du développement local.



Outre son siège à Bourg, le CVPA a des antennes à Montluel, Ambérieu, Ferrey, Oyonnax et Belley.

En dix ans, le Centre du volontariat des pays de l'Ain a reçu, dans ses permanences et antennes, plus de 2 300 personnes de tous âges et horizons, souhaitant s'engager dans le bénévolat (273 nouvelles inscriptions en 1999). En parallèle, il reçoit diverses offres d'activité de la part d'associations.

Au service de tous, le CVPA anime la « bourse du volontariat », en mettant en lien bénévoles et associations. Le service est départemental, gratuit (et consultable aussi sur internet).

Six antennes

Afin de promouvoir le volontariat, maillon de la vie sociale et du développement local, le Centre organise diverses actions: forums des associations, soirées-débats... Relayée sur le terrain par ses 6 antennes et par le « Réseau 2000 » de correspondants locaux, la promotion du bénévolat vise un public de tous âges. Elle débute même sur les bancs de l'école, avec une animation BD pour les CM1-CM2 (agrée par l'Inspection académique): « Le Club des Z ».

Formation

À l'écoute des besoins, le CVPA organise diverses formations destinées aux responsables d'associations. ■

Les petits - plus -

- En 1995, le CVPA a été retenu comme centre-pilote par le Centre national du volontariat (avec ceux de Lille et de Roanne), avec pour mission de créer et tester de nouveaux outils pouvant être utilisés par tous les centres du réseau français.
- En 1997, le CVPA a créé une antenne jeunes, animée par et pour les 16/25 ans. Elle mène des actions auprès d'enfants en difficulté scolaire et de handicapés physiques, et des opérations de sensibilisation au volontariat.
- Les antennes de Montluel et Ambérieu-en-Bugey proposent un service gratuit d'écrivains publics bénévoles.

Solidarité

Bénévolat et solidarité se développent de pair: en 1999, 52 % des placements effectués par le CVPA concernaient des missions sociales ou auprès de personnes handicapées, 9 % des actions d'aide aux personnes âgées.

Un centre de santé, au plus près des patients

Au service des personnes, à leur domicile et au cabinet: c'est l'esprit dans lequel travaille l'équipe d'infirmières du centre de santé de l'Alatfa, implanté à Bellegarde-sur-Valserine.

En plein cœur de la ville de Bellegarde-sur-Valserine, le centre de santé dispose de 7 infirmières diplômées d'État pour effectuer tous les soins infirmiers à domicile et au cabinet. De plus en plus techniques, leurs interventions nécessitent un travail en réseau croissant. Ainsi, par exemple, la surveillance des patients sous oxygène ou

l'alimentation par sonde s'effectuent en lien avec des associations spécialisées qui fournissent l'équipement et le matériel nécessaire.

Le travail des infirmières évolue aussi du fait que les patients sortent de plus en plus précocement de l'hôpital. Elles ont donc la charge de soins qui relevaient auparavant du personnel hospitalier. Des formations régulières permettent à l'équipe de s'adapter en continu.

Chaque année, le centre de santé intervient auprès d'environ 1 200 personnes, domiciliées à Bellegarde ou dans un rayon de 20 kilomètres autour de la ville.

Sage-femme diplômée, la responsable du centre de santé assure également une activité spécifique auprès des femmes enceintes: préparation à la naissance, et suivi des grossesses pathologiques à domicile. Des séances sur l'allaitement sont animées par une sage-femme intervenant sur vacation. ■



Tous les soins, des plus simples aux plus spécialisés, sont effectués par des infirmières diplômées.



Au service du patient, les professionnels se déplacent sur le terrain.

● Un service... itinérant!

Les soins à domicile connaissent une profonde mutation. Alors que l'essentiel des actes consistaient auparavant en injections et en pansements, les infirmières assurent de plus en plus de soins lourds, sur de plus longues durées, et permettent ainsi à des personnes atteintes de pathologies plus « graves » de vivre et de soigner chez elles.

JUIN

Lundi

18
JUN

Mardi

19
JUN

Mercredi

20
JUN

Jeudi

21
JUN

Vendredi

22
JUN

Samedi

S^r Lison

S^r Renaud

S^r Sébastien

Est

S^r Alban

S^r Audrey

7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20

RdV centre social
de Jassans
(en mairie)

fête de quartier Terre
des Fleurs
penser aux photos!

réunion directeurs
centres de vacances
(Lyon)
voir pour embauches



NOTES

Actions socio-éducatives : grandir en confiance

« Contribuer à l'épanouissement individuel dans l'harmonie des générations » : c'est en restant fidèle à cet esprit fondateur que l'Alatfa met en œuvre une offre de services diversifiée, qui touchent aussi bien les enfants et les adolescents que les adultes.

Le jeu, la découverte, l'échange... Ce sont des moteurs de vie et de maturité pour les enfants. Ils sont au cœur des projets développés dans les centres et les services socio-éducatifs de l'Alatfa. La jeunesse est en effet une priorité pour l'association, qui propose une gamme variée de structures d'accueil pour les enfants et les adolescents. Le souci constant et général est de répondre aux besoins des familles, tout en améliorant en permanence la qualité du travail d'éveil et de l'apport éducatif.



L'association a répondu aux demandes de collectivités locales, d'établissements scolaires, de comités d'entreprises ou d'associations pour monter des structures adaptées aux besoins locaux. Elle gère ainsi des centres d'animation, dont 3 ont le statut de centres sociaux, et des centres de loisirs pour les enfants. Souple et relativement peu onéreux, ce mode de vacances séduit de plus en plus les familles.

L'Alatfa a en outre développé une offre de séjours de vacances diversifiée, grâce notamment à ses trois centres d'hébergement permanents qui accueillent des groupes. Quant aux autres séjours inscrits à ses catalogues « été » ou « hiver », ils varient de lieu et de thème selon les années. Certains séjours sont itinérants, d'autres proposent des incursions en pays étranger. Chaque fois, un projet éducatif sous-tend l'organisation de la vie quotidienne et les rapports entre animateurs et enfants ou adolescents accueillis. ■



Les activités récréatives et éducatives aident l'enfant à s'épanouir.



Centres d'animation: des maisons pour tous

DE 2 À 77 ANS...

Des réponses de qualité

L'Alatfa gère 49 centres ou services à visée socio-éducative:
16 centres d'animation
3 centres sociaux
5 centres de loisirs enfants
3 centres d'hébergement permanent
1 crèche familiale
7 crèches collectives
9 haltes-garderies
3 relais assistantes maternelles
1 service prévention sur la commune de Jassans-Rottier

À cela, il faut ajouter l'offre de séjours de vacances avec le département Animation loisirs jeunes.

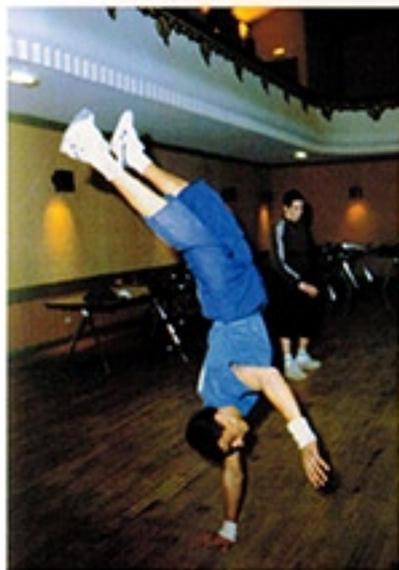


Les fêtes de quartier s'inscrivent au programme de l'année.

Seize centres d'animation sont gérés par l'Alatfa dans l'Ain et le Rhône. Maisons de quartier ouvertes et vivantes, ces centres reçoivent en majorité des jeunes et des adolescents hors des temps scolaires. (Deux d'entre eux fonctionnent uniquement l'été.) Les adultes y ont cependant également leur place. Les centres d'animation sont des lieux multi-formes, qui abritent souvent un centre de loisirs.

Agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, l'ambition des centres d'animation dépasse largement le simple souci « d'occuper les enfants ». Ces temps partagés, entre l'école et la famille, avec le soutien d'un animateur, sont des occasions de s'ouvrir sur le monde ainsi que de construire et d'enrichir sa personnalité. Ainsi, un journal réalisé par les jeunes est un bon vecteur pour rencontrer et interroger des habitants ou des commerçants du quartier. L'organisation d'une fête se prépare en fouillant dans les cultures d'autres peuples.

Au travers de ces occupations et de ces contacts quotidiens, c'est l'épanouissement individuel qui est recherché. Les activités proposées sont sources d'apprentissages: partager des activités avec d'autres enfants ou adolescents, se plier à des règles (notamment dans le cadre des activités sportives), mener à bien des projets... autant de façons d'apprendre des règles de vie en société et de progresser vers sa future vie d'adulte. Modelage, peinture, construction de caisses à savon, de robots ou de cerfs-volants: tout ce qui sollicite les mains, l'imaginaire et l'ingéniosité ont une place de choix dans les centres d'animation. ■



Les centres sociaux s'ouvrent aux nouvelles pratiques culturelles urbaines : hip-hop, rap...



Le terrain sportif : lieu de formation et de respect de la personne.

● Emplois-jeunes

L'Alatfa a fait appel à des recrutements dans le cadre du dispositif emploi-jeunes. En 2000, une douzaine d'embauches étaient effectives. Ces jeunes ont notamment permis d'étoffer les équipes du secteur adolescents.

● Les petits plats dans les grands...

La formule est originale : le restaurant du groupe scolaire de Châtillon-en-Michaille est intégré dans la résidence pour personnes âgées Saint-Joseph. Depuis 1984, l'Alatfa conjugue ainsi avec bonheur deux services. Chaque jour de classe, une cinquantaine d'enfants de maternelle et primaire déjeunent à côté des résidents, servis par le personnel de la résidence Saint-Joseph. La

surveillance de la cantine est assurée par l'école (un regroupement pédagogique de plusieurs petites communes). Deux salles sont réservées au restaurant scolaire.

L'Alatfa gère également un restaurant scolaire à Belley.

Le restaurant scolaire de Belley accueille de nombreux enfants, venus de plusieurs groupes scolaires du primaire.



Le centre social, à l'unisson d'un quartier

Les centres sociaux sont intimement liés à la vie des habitants. Ils sont des lieux d'animation et des lieux de vie sociale. L'Alatfa en gère trois, à Jassans-Riottier, à Oyonnax (quartier de Geilles) et à Belley.

Un centre social, ce doit être comme le pouls d'un quartier, indicateur de son rythme et de sa vitalité. On ne vient pas y consommer des activités, mais participer, rencontrer, échafauder des projets et donner corps à ses envies. Ainsi, les centres sociaux ont l'esprit large : y viennent autant les enfants et les jeunes, que les adultes et les personnes âgées. L'équipe du centre social de Jassans-Riottier propose des ateliers hebdomadaires axés sur la réalisation d'un journal ou d'un court-métrage, ou sur la peinture. Le centre social a également développé des services aux associations locales (prêt de salle,

ADULTES

Encourager leur participation

Les adultes ont toute leur place au centre social. À Belley, des ateliers fonctionnent à leur intention en journée ou en soirée (couture, peinture sur soie, relaxation...). À Oyonnax, des adultes d'origine étrangère suivent des formations de base en français. Plutôt que la consommation de services, la participation est encouragée. Des mères de famille s'impliquent dans l'organisation d'une sortie familiale dans un parc d'attraction. Les repas-rencontres (autour de spécialités nationales!) ont du succès.

frappe de courrier, réalisation d'affiches, etc.). À Belley, les adolescents impriment un rythme d'enfer à leur club des jeunes Bugistes, qui fourmille d'inventions et d'envie d'ouverture (voir page 49).

Lieu pivot d'un quartier, le centre social ouvre ses portes à d'autres organismes qui y tiennent des permanences (un service d'insertion professionnelle des personnes handicapées, un lieu de rencontres entre parents et enfants séparés, la MIFE, etc.). Les centres sociaux veillent à évoluer en souplesse, attentifs à leur environnement et aux besoins et aux préoccupations des habitants du quartier. Ainsi le centre social des Quatre Ponts est intégré dans le réseau d'éducation prioritaire d'Arbent. Des réunions régulières ont lieu avec les enseignants. Un accueil périscolaire est construit avec eux. Le souci des centres sociaux est de favoriser la participation des jeunes et des adultes, et d'être le ferment de leurs initiatives. Confiance en soi, rapport aux autres, apprentissage d'une pratique régulière, mélange des populations... chaque action s'inscrit dans des objectifs privilégiés.



● Un agrément de la CAF

La Caisse d'allocations familiales de l'Ain est le principal financeur des centres sociaux (aux côtés des communes). Elle les agréé sur la base de quatre principes : le centre social doit être un équipement de quartier à vocation sociale (ce qui le différencie par exemple d'une maison des jeunes et de la culture), un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle, un lieu d'animation de la vie sociale, et un lieu d'interventions sociales concertées.

● Une structure-hôte

Les centres sociaux servent naturellement de support à d'autres services ou structures : ainsi, le centre social de Belley héberge le service de prêt de mobylettes pour les personnes en insertion.

● Expression des usagers

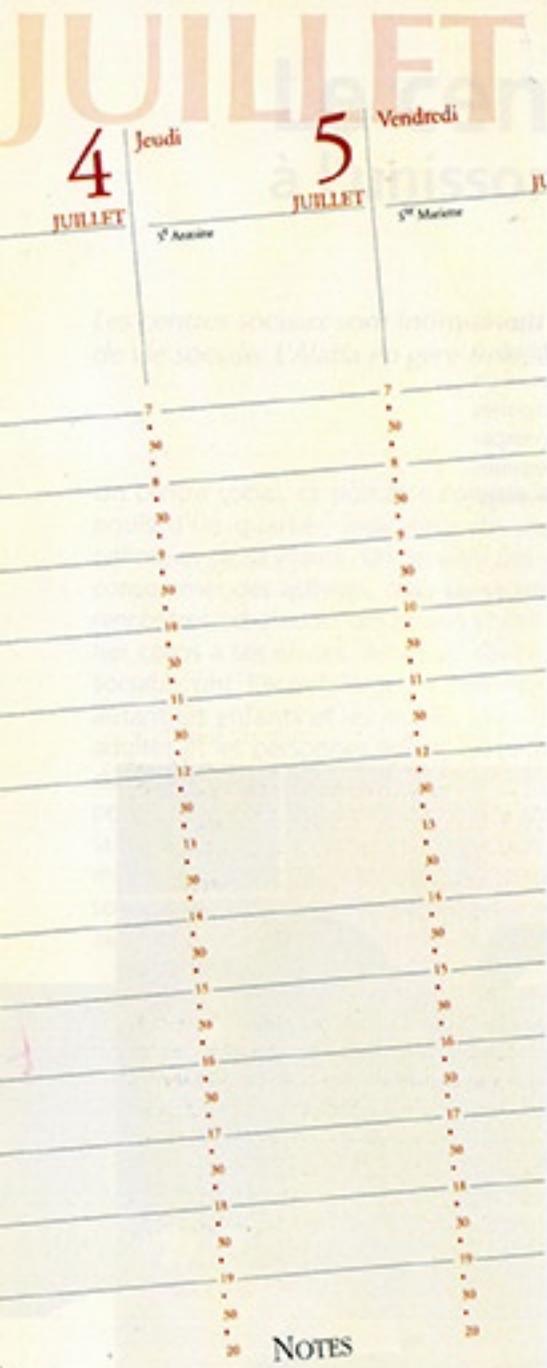
Le « conseil de maison » est l'instance d'expression par excellence du centre social de Belley. Chacun y a droit d'écoute, de parole et de critique. Cette assemblée qui mêle les âges et les cercles relationnels permet au centre social d'évaluer et d'orienter son action. Les centres sociaux s'efforcent de valoriser de plus en plus la participation des usagers, au travers notamment de ces associations ou commissions d'usagers. Ce qui signifie aussi accepter un regard critique.

● Démarche d'accompagnement

À Jassans, l'objectif affiché est la lutte contre toutes les formes d'exclusion, de disparités sociales et économiques, « pour que chacun

trouve une place dans la commune, et dans la société ». Ainsi, aux côtés d'adultes habitués à la vie locale, qui cherchent au centre social un lieu de convivialité, viennent des personnes qui ont besoin d'une démarche d'accompagnement. C'est souvent le cas des femmes immigrées. Des actions sont aussi développées en direction des personnes âgées.





Des loisirs respectueux des rythmes de l'enfant

Loisirs n'est pas synonyme d'activisme ! Les équipes des centres de loisirs s'appliquent à proposer aux enfants des activités qui les intéressent et qui les enrichissent, en dosant les programmes pour « nourrir sans gaver » ! Prendre le temps, ne pas être toujours directif : les animateurs en ont compris tout le bénéfice. Les enfants ont des temps où ils peuvent choisir de bouquiner ou de jouer.

Les animateurs utilisent et valorisent la tendance naturelle des enfants à l'observation, au plaisir, à la magie des choses. À Belley, on bêche un carré de pelouse, on enlève les cailloux et on fait pousser des légumes : radis, pommes de terre, tomates... et fleurs !

Les centres de loisirs ne sont pas des OVNI dans un quartier. Lorsqu'ils sont intégrés dans une structure « porteuse » telle qu'un centre social, l'animation et le travail éducatif avec les familles y gagnent en cohérence. Les enfants sont associés aux événements qui marquent la vie du quartier (fête, manifestation sportive...). À Jassans, le centre de loisirs accompagne et récupère les enfants aux différentes écoles de la commune.

D'une manière générale, les activités ne sont pas « auto-centrées » mais ouvertes sur la vie collective. À Belley, une fresque pour la cuisine du centre social a été réalisée par les enfants du centre de loisirs. À Jassans, le centre de loisirs organise des « soirées supporters » (sorties à des matches de foot, basket ou hockey...).



● Un relais pour les familles

Une des fonctions d'un centre de loisirs sans hébergement est d'être un relais pour des familles fragilisées dans leur rôle éducatif par des bouleversements sociaux et économiques. Les équipes d'animation y sont attentives, à travers leurs relations avec les parents et leurs liens avec leur environnement.



La fête de l'enfant, un lieu de convergence

● Fête de l'enfant

Chaque année, l'Alatfa organise un grand rassemblement d'enfants venus de ses centres d'animation et de loisirs. L'édition 2000 était placée sous le signe du centenaire de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry. Elle avait lieu au château de Saint-Maurice-de-Rémens. Plus de 500 enfants ont partagé jeux et goûter.

En 2001, le thème est « l'odyssée de l'enfant », déclinée avec un grand jeu et un spectacle. L'esprit d'équipe supplante l'esprit de compétition, même si chaque centre défend ses couleurs et sa mascotte !



● Centres aérés d'été

Les formules à la carte connaissent un net développement, à la demande des parents qui préfèrent la souplesse dans les horaires et la durée : les enfants viennent au centre à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas... Une évolution due également à la progression de la semaine de quatre jours. Elle répond à un souci d'adaptation et de qualité du service rendu aux familles !

● Rencontres intergénérationnelles

Rencontres d'abord timides puis plus animées, elles sont devenues un moment apprécié des enfants du centre de loisirs de Belley et des personnes âgées du service de gériatrie de l'hôpital de Belley. De vrais liens se sont noués et une attente réciproque s'est instaurée, parce que les adultes encadrant ont su être patients et construire ces échanges sur des choses simples : un goûter, un anniversaire, un jeu...

● Partenariat

Des contrats éducatifs locaux mettent en relation encore plus étroite les écoles et le centre social ou le centre de loisirs, sans oublier les associations locales. Objectif : rapprocher et relier les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires, avec la finalité de répondre aux besoins d'apprentissage, de loisirs et d'épanouissement personnel des enfants.

Les adolescents, ou l'apprentissage de l'autonomie

Les centres d'animation et centres sociaux accueillent les adolescents avec un évident travail éducatif sous-jacent.

Les loisirs pour les jeunes à partir de 12 ans se préparent avec eux, en les impliquant. Pas de « pré-mâché » ou de choix sur catalogue : les jeunes font l'expérience de la concertation, de la négociation et de l'autonomie. Le travail d'écoute et de discussion que cela suppose est d'autant plus important lorsque les adolescents ont tendance à fonctionner sur le mode de la violence verbale. La priorité est donnée aux projets qui s'ouvrent à un maximum de jeunes plutôt qu'aux projets individuels, ainsi qu'aux projets qui s'inscrivent dans la durée.

Quant aux familles, elles ne sont pas ignorées, au contraire. Les projets se construisent en lien permanent avec elles, car le rôle des parents est irremplaçable. Lorsqu'il y a des problèmes d'incivilités et de violence, les professionnels des structures travaillent à ramener l'autorité vers les parents.

Les préoccupations des plus âgés sont prises en compte, notamment leurs projets professionnels. Les difficultés d'intégration dans le monde du travail sont particulièrement sensibles pour les jeunes issus de l'immigration. Le centre

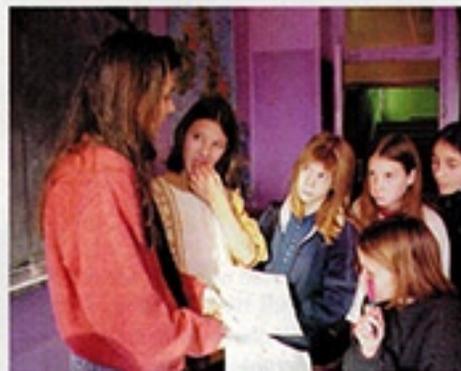
RAIDATHLON

L'aventure solidaire

Organisé par des centres d'animation de l'Alatfa et d'autres structures, ce raid sportif est jalonné d'épreuves de VTT, de nage en eaux vives, de canyoning, d'escalade ou de course à pied...

Une soixantaine de jeunes se sont laissés tenter par l'aventure pour la 5^e édition en 2000. Ces quelques jours témoignent de la solidarité dont ils sont capables. Souvent considérés comme dérangeants, frustrants ou provocants, les adolescents « ordinaires » ont finalement peu d'occasions de se faire valoir, dans un cadre sécurisant et structurant !

social peut, par exemple, accompagner le jeune dans ses contacts avec les entreprises et les organismes d'orientation. Les centres donnent des coups de pouce dans la recherche de jobs d'été. ■



Au total, quelque 200 jeunes s'impliquent dans les diverses actions menées par le CJB.

Club des jeunes Bugistes.

Lancé en 1998, à l'initiative du centre social de Belley, dans le cadre du PABAT*, le Club des jeunes Bugistes est ouvert à tous les jeunes de 12 à 25 ans curieux de mieux connaître le Bugey et de faire découvrir, à leur tour, ses multiples aspects aux jeunes d'ici et d'ailleurs.

Dans les collèges de Belley, Hauteville et Artemare, chaque semaine, les « Jeunes Bugistes » préparent actions et animations : réalisation de reportages, visites culturelles et sorties sportives, camps itinérants, rencontres avec des personnes âgées, des artisans, des chefs cuisiniers...

S'ouvrir à ses propres racines, c'est s'ouvrir au monde : un échange international réunit jeunes Bugistes et jeunes Andalous. Rencontres artistiques et Olympiades rurales, en France et en Espagne, sont au programme de l'été 2001.

* Pays d'accueil du Bugey Avenir et Traditions

● Points information jeunesse

Agréés par la direction de la jeunesse et des sports, les Points information jeunesse regroupent quantité de documents et de contacts sur tous les sujets liés à la vie quotidienne des jeunes, dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la vie pratique, des loisirs, etc. L'accès en est libre, l'accueil est gratuit. Les jeunes sont reçus et épaulés en fonction de leur demande.

L'Alafia gère trois Points information jeunesse, à Belley, Divonne et Jassans-Riottier. À Craponne, le Bureau information jeunesse a une vocation encore plus large.

Le Bureau information jeunesse de Craponne est porté par 13 communes du canton de Vaugneray. Il assure un atelier d'aide à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation pour les jeunes en recherche d'emploi. Signe d'un vrai travail en tandem, la PAIO de Tassin (Permanence d'accueil, d'information et d'orientation) tient des permanences hebdomadaires au BIJ. Afin de se rapprocher de son public potentiel sur toutes les communes concernées, le Bureau information jeunesse a mis sur pied des permanences décentralisées.

● Échanges européens

C'est devenu la « spécialité » de Belley, avec par exemple les échanges entre des jeunes d'Andalousie et du Bugey, qui se sont lancés dans la réalisation « croisée » de dépliants touristiques « par et pour les jeunes », sur leurs régions respectives. Ils ont également mis sur pied des rencontres artistiques et des Olympiades rurales.



L'escalade : une des activités au menu des loisirs actifs des jeunes.

● Prévention de la délinquance

L'Espace jeunes de Craponne est partenaire du conseil intercommunal de prévention de la délinquance. Dans ce cadre, les communes mettent à la disposition des services d'animation des temps de chantiers communaux (pendant les petites vacances). Ces travaux permettent aux jeunes (de plus de 16 ans) de financer leurs projets : séjours, activités sportives, permis de conduire, etc. Ces chantiers offrent aussi un cadre au suivi plus personnalisé de certains jeunes en difficulté.

Centres de vacances des loisirs animés

Durant toutes les vacances scolaires, le service Animations Loisirs Jeunes organise des séjours actifs, thématiques ou multi-découvertes, pour les 4/17 ans.

Temps privilégié de détente, propice à la découverte et à la pratique d'activités sportives et culturelles diverses, les séjours proposés par le secteur Animations Loisirs Jeunes aux 4/17 ans, durant les vacances scolaires, sont aussi des temps d'éveil, de partage, d'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité. La vie de groupe s'y déroule dans le respect de la personnalité individuelle de l'enfant et de l'adolescent. Au fil des ans, le catalogue s'est étoffé de séjours thématiques (cirque, camps indiens, plongée...), multi-activités, aventures et découvertes, cocktail glisse, grand raid... depuis les séjours « petits galopins » pour les 4/7 ans jusqu'aux balades itinérantes pour les 12/16 ans.



NOTES

Petite enfance:

accueillir et éveiller

01

Le tout aux quatre coins de France ou presque, de l'Ain jusqu'à la Charente-Maritime, via les Alpes de Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, la Savoie. Et en Europe: Grande-Bretagne, Scandinavie... En tous lieux, la découverte de l'environnement, les visites et rencontres sur le terrain favorisent l'ouverture et l'épanouissement de l'enfant. Idem pour la dynamique sportive, qui vise à développer le sens de l'effort et le dépassement de soi, dans le respect de l'autre. ■

3 centres permanents. L'Alatfa est propriétaire de trois structures équipées pour l'accueil de centres de vacances et loisirs: à Champagne-en-Valromey, Pra-Loup et Saint-Maurice-de-Rémens.

● Tous publics

Les centres de vacances sont ouverts à tous les enfants et adolescents. Plus de la moitié des inscriptions s'effectuent par le biais des comités d'entreprise.

● S'adapter à la demande

Vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps, d'été, séjours d'une semaine, 11 jours, 15 jours, 21 jours... La gamme de séjours a su s'adapter à la demande, axée de plus en plus sur un accueil à la semaine. La demande des familles varie aussi selon l'âge des enfants, la formule du centre de vacances séduisant plus les 6/13 ans que les « petits ».



Développer l'esprit d'équipe est un des soucis éducatifs de l'Alatfa.

● Sport sans risques

Les groupes d'enfants ou ados – aux effectifs limités afin de privilégier la dimension humaine des séjours – sont encadrés par des animateurs diplômés. Les activités sportives spécifiques sont animées par des moniteurs extérieurs titulaires du brevet d'état.

● À l'étranger

Des séjours de découverte sont également proposés à l'étranger: en 2001, 7 jours à Londres au printemps pour les 10/15 ans, 19 jours d'expédition Cap Nord ou Irlande itinéraire, en août, pour les 12/16 ans.

● Classes de découverte

L'Alatfa organise également des classes de découverte, à la demande des collectivités locales – entre autres, la Mairie de Paris -. Les thèmes sont variés: flore et faune, classe artistique, multisports... Les séjours se déroulent « au vert »: à Champagne-en-Valromey (Ain), Bormes-les-Mimosas (Var), Pra-Loup (Alpes de Haute-Provence), Cublize (Rhône).

SEPTEMBRE

Lundi

10

SEPTEMBRE

5^h 30

Mardi

11

SEPTEMBRE

5^h 30

Mercredi

12

SEPTEMBRE

5^h 30

Jeudi

13

SEPTEMBRE

5^h 30

Vendredi

14

SEPTEMBRE

5^h 30

Samedi

5^h 30



voir adjoint au maire
pour projet d'espace
petite enfance avant
vendredi

crèche:
sortie au
marché avec
les plus grands

relais ass. mat. :
formation sur la
gestion du stress à
programmer

RdV avec les parents
de Marjorie pour
mettre en place un
accueil spécifique
(handicap moteur)

NOTES

Petite enfance: accueillir et éveiller

L'Alatfa a fait de l'accueil des plus petits un de ses secteurs de prédilection. Crèches, halte-garderies et relais assistantes maternelles: au sein de ces structures, les professionnels fondent leur travail sur la conviction que dès la naissance, l'enfant est une personne à part entière. Ils veillent à la qualité de la relation qui s'instaure et s'épanouit avec lui, que ce soit dans un lieu de socialisation (crèche ou halte-garderie) ou au foyer d'une assistante maternelle.

En lien avec les administrations de tutelle que sont les caisses d'allocations familiales et les services de protection maternelle et infantile des Conseils généraux, l'association conseille les municipalités qui font appel à elle pour bâtir leur projet et gérer leurs structures d'accueil de la petite enfance, dans l'Ain et le Rhône.

Indépendamment des adaptations aux besoins des familles et aux réalités locales, les structures partagent les mêmes objectifs pédagogiques: éveil et épanouissement des enfants, accueil et relation avec les parents, prévention et ouverture sociale. La vie quotidienne est également rythmée par des soucis évidents d'hy-

COLLECTIF OU INDIVIDUEL

Le choix du mode d'accueil

L'Alatfa gère plus d'une vingtaine de structures d'accueil répondant aux attentes des familles et des collectivités locales.

La crèche collective accueille de façon régulière en journée des enfants de 3 mois à 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle.

La halte-garderie accueille les enfants de 3 mois à 6 ans de façon occasionnelle.

L'Alatfa gère une crèche familiale dans l'Ain, à Belley (accueil individuel assuré par des assistantes maternelles). Elle gère également 3 relais assistantes maternelles.



giène, de respect des rythmes de vie et de la personnalité de chaque enfant, de sécurité matérielle et affective.



Les structures d'accueil petite enfance connaissent un développement régulier, à la demande des collectivités locales.



● Un projet bâti sur la relation

Puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture ou animatrices: le personnel des structures d'accueil collectif développe une action éducative centrée sur la relation avec chaque enfant. Le bien-être et la qualité des soins quotidiens en sont le socle. Le repas, la toilette, les temps de repos ou la sieste sont essentiels pour la sécurité matérielle et affective des enfants. Au sein de la structure, des espaces sont affectés à ces différents moments de la journée: un coin pour les jeux, un coin pour les câlins ou les histoires, un espace pour les repas et le goûter, un autre pour le change, une salle pour la sieste...

En fonction de chaque âge, les équipes proposent ensuite des animations ludiques spécifiques. Souvent, crèche et halte-garderie, voire relais assistantes maternelles, se côtoient dans une structure mixte. C'est alors l'occasion d'organiser des temps communs et de mettre à profit le rapprochement des moyens. Et c'est surtout pour les parents une réponse plus complète et plus souple à leurs besoins d'accueil pour leurs jeunes enfants.

La crèche ou la halte-garderie ne sont pas des lieux clos. Le personnel organise des sorties qui guident l'enfant dans la découverte de son environnement: un petit bois proche de la crèche, le marché, la bibliothèque...

● Accueillir les parents

Les équipes des structures petite enfance sont attentives à l'accueil des parents. Ceux-ci doivent trouver auprès d'elles le dialogue et la



sécurité dont ils ont besoin pour leur confier leur enfant. Les moments de séparation et de retrouvailles sont particulièrement importants!

C'est aussi en lien avec les parents que le personnel assure son rôle de prévention face aux éventuelles difficultés psychologiques ou physiques d'un enfant.

L'aide à l'insertion, plus que jamais d'actualité

● Crèche familiale

Généralement employées directement par les parents, les assistantes maternelles peuvent être salariées par une crèche familiale. Une puéricultrice assure alors auprès d'elles une coordination et un suivi pédagogique et sanitaire.

● Les relais assistantes maternelles

Isolées les unes des autres puisqu'exerçant leur métier à domicile, les assistantes maternelles trouvent au relais un appui essentiel à leur pratique professionnelle. Financé par la caisse d'allocations familiales et les communes, le relais est un lieu d'information et d'animation essentiel. Le professionnel de la petite enfance qui en a la responsabilité apporte aux assistantes maternelles conseils et informations sur des questions d'ordre pédagogique et relationnel, mais aussi d'ordre pratique (droit du travail, congés, couverture sociale, etc.). Ce professionnel est également disponible pour les parents.

Des temps sont prévus pour accueillir les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent dans les locaux du relais : ce sont pour les petits de premières expériences au contact d'autres enfants et des moments de découverte, et pour les assistantes maternelles des temps de rencontres et d'enrichissement de leur travail pédagogique. Des formations leur sont proposées, selon leurs motivations et leurs besoins.



Les personnels des différentes structures d'accueil gérées par l'Alatla se retrouvent régulièrement ; ils améliorent la qualité de leur travail par la mise en commun de leurs expériences et de leurs réflexions, et par des formations spécifiques.



OCTOBRE

Lundi

1

Mardi

2

Mercredi

3

Jeudi

4

Vendredi

5

Samedi

5^e Théâtre de l'U-1.

OCTOBRE

5^e Lépre

OCTOBRE

5^e Général

OCTOBRE

5^e Ex. d'Action

OCTOBRE

5^e Fleur

OCTOBRE

5^e Douce

7
30
8
30
9
30
10
30
11
30
12
30
13
30
14
30
15
30
16
30
17
30
18
30
19
30
20

7
30
8
30
9
30
10
30
11
30
12
30
13
30
14
30
15
30
16
30
17
30
18
30
19
30
20

7
30
8
30
9
30
10
30
11
30
12
30
13
30
14
30
15
30
16
30
17
30
18
30
19
30
20

7
30
8
30
9
30
10
30
11
30
12
30
13
30
14
30
15
30
16
30
17
30
18
30
19
30
20

7
30
8
30
9
30
10
30
11
30
12
30
13
30
14
30
15
30
16
30
17
30
18
30
19
30
20

7
30
8
30
9
30
10
30
11
30
12
30
13
30
14
30
15
30
16
30
17
30
18
30
19
30
20

RdV bilan entreprise
d'insertion.

réunion avec le
Conseil général pour
prépa. programme
d'insertion (Mâcon)

première proje
du film de l'atelier
théâtre
(Diapason - Belley)

NOTES



L'aide à l'insertion, plus que jamais d'actualité

Toujours cohérente avec sa mission d'origine, l'Alatfa s'est engagée depuis plusieurs années dans l'aide à l'insertion des personnes en difficulté. Elle a développé pour cela des outils et des partenariats.

La dizaine de structures ou de services liés à l'insertion et gérés par l'Alatfa donnent une juste image de la diversité des outils nécessaires pour accompagner des familles ou des personnes vers l'autonomie et vers la dignité que donne une place dans la société. Trois centres de redynamisation, un atelier de réentraînement au travail et une entreprise d'insertion sont implantés dans le pays de Gex et à Belley. Malgré l'amélioration de l'environnement économique et du marché de l'emploi, les personnes les plus fragilisées et les plus précarisées ont besoin d'une aide multi-forme, durable et inventive. Plus que jamais, l'insertion requiert un faisceau d'outils et de compétences, ainsi qu'une attention portée à chacun.

Outre ces structures, l'Alatfa dispose aussi, depuis dix ans, d'un service d'accompagnement social lié au logement, essentiellement tourné vers les résidents des foyers. Depuis 1997 en Haute-Savoie, l'Alatfa assure des mesures d'accompagnement social individualisé pour des bénéficiaires du RMI. Ce travail est effectué par convention avec la DDASS et le Conseil général de ce département.

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Les structures permanentes sont légères, un ou deux salariés chacune. Par contre, il est fait appel à des intervenants extérieurs tels que des psychologues, des formateurs, des techniciens... Les trois centres de redynamisation emploient des psychothérapeutes relaxologues, pour répondre aux fréquentes souffrances psychologiques. À Belley, l'atelier théâtre a débouché sur la réalisation d'un film vidéo. Une petite équipe d'allocataires du RMI a écrit collectivement le scénario puis a joué l'histoire.



Le centre de redynamisation de Belley anime un atelier théâtre.

Enfin, depuis mars 2000, l'Alatfa a constitué une équipe de quatre animateurs locaux d'insertion en Saône-et-Loire, sur mandat du Conseil général. Leur mission est d'apporter un concours technique à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans locaux d'insertion dans ce département. ■

La redynamisation, une première étape



Initiation à l'informatique et aide à la recherche d'emploi au centre Diapason.

DÉCLIC

En 2001, l'espace Citadelle de Gex déménage à Ferney-Voltaire, en étant rebaptisé Déclic. - L'autre - espace Citadelle est implanté à Bellegarde. Les deux structures ont suivi 74 allocataires du RMI en 2000.

Les centres de redynamisation sont, pour certaines personnes, une étape préalable indispensable avant d'envisager une recherche d'emploi. Les trois centres ouverts par l'Alatfa sous les noms Diapason, Déclic et Citadelle, ont pour mission d'accueillir, de conseiller et d'accompagner ces personnes. Elles sont adressées par les commissions locales d'insertion (CLI) qui ont en charge les allocataires du RMI.

Le parti est pris d'emblée de considérer la personne dans sa globalité : le travail mis en œuvre s'attache particulièrement à la revalorisation de l'image de soi, à la découverte de ses potentialités. Cela passe par des actions indivi-



Les activités manuelles et d'expression contribuent à la valorisation de soi-même.

duelles ou collectives : ateliers de création artistique ou manuelle, ateliers de formation (alphabétisation, remise à niveau en français, initiation à l'informatique, techniques de recherche d'emploi, etc.). Soucieuses de s'adapter en permanence aux personnes reçues, les équipes des centres montent des activités qui peuvent ne durer qu'un temps : chant, comptabilité, théâtre, conception d'un journal...

En accord avec les CLI, les centres de redynamisation proposent deux types de prestations :

- les bilan-diagnostic, qui interviennent en amont et visent à mettre en évidence les potentialités personnelles et professionnelles de la personne, et construire un projet avec des objectifs.
- l'accompagnement de redynamisation, qui vise à valoriser la personne, l'accompagner dans son projet (logement, santé, formation...) et l'aider dans ses démarches vers l'emploi.

● Cumul de handicaps

Le travail des centres doit prendre en compte une conjonction de handicaps sociaux, familiaux, de santé physique et mentale... Les deux tiers ont des problèmes de santé, un tiers rencontrent des problèmes d'ordre psychologique, et un tiers sont sous dépendance (l'alcool en premier lieu).

AGCR, construire un parcours d'insertion



Coopérations. Un club de recherche d'emploi s'est monté au centre de redynamisation Diapason de Belley avec l'animatrice locale d'insertion (ALD). À Bellegarde, un club similaire fonctionnait déjà en mettant en commun les moyens et les volontés de l'ANPE, de l'assistante sociale de secteur (Conseil général), et de la responsable de l'espace Citadelle. Les allocataires du RMI qui y participent sont « proches de l'emploi ». Pas de grands discours mais de l'action concrète et un travail sur des offres « réelles » d'emploi, transmises par l'ANPE.

Le parcours d'insertion vers un emploi en milieu « ordinaire » ne colle pas à l'image d'une ligne, même sinueuse: pas de passages obligés, pas d'ordre établi et, parfois, des ruptures. Chaque parcours se construit en fonction de la personne concernée, de sa situation personnelle et sociale, et de ses objectifs. Au-delà d'un emploi, l'objectif final est que la personne se sente « bien dans sa tête et bien dans sa vie ».

Dans cet esprit, l'Atelier gessien de collecte et de recyclage (AGCR) est une première étape de réinsertion professionnelle. Dans cet atelier, les personnes font l'expérience d'une remise en situation de travail. L'activité est centrée sur le tri de vêtements et de textiles, secondairement sur la récupération et la revente de mobilier, d'électroménager et autres biens d'équipement. Les personnes y sont employées sous contrat emploi-solidarité. Elles sont orientées par les travailleurs sociaux et sont allocataires du RMI. En 2000, une trentaine de personnes ont été salariées à l'AGCR. Sept d'entre elles ont trouvé un emploi à l'issue de leur contrat dans l'atelier, une huitième a été réorientée vers un autre CES.



Au sein de la petite équipe de l'atelier, l'organisation du travail favorise la prise de responsabilité et l'initiative. La qualité de l'accueil est une priorité. Il faut donner aux personnes la force et la persévérance pour surmonter des mois et parfois des années d'inactivité, de privations, d'échecs et de déceptions.

POSTES D'INSERTION

L'AGCR est un atelier de réentraînement au travail implanté à Saint-Genis-Pouilly. Il est agréé par la Direction départementale du travail qui fixe le nombre de postes d'insertion dont il dispose. Il est essentiellement financé par des crédits d'État, comme les centres de redynamisation. L'Alatfa en assure la gestion depuis début 1995.

NOVEM

13 Mercredi
14 Jeudi
15

NOVEMBRE NOVEMBRE NOVEMBRE

S' Sabine S' Albert

7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

NOTES

Caméléon, une transition vers le milieu ordinaire

● Un pas vers ailleurs

En 2000, Caméléon a employé 12 personnes en insertion. La moitié ont trouvé un emploi à l'issue de leur passage dans l'entreprise d'insertion, une est en formation qualifiante. L'entreprise d'insertion est une des dernières étapes sur un parcours qui doit mener vers un emploi en milieu ordinaire.

Une entreprise d'insertion, c'est déjà une entreprise, avec son organisation, ses horaires, ses relations de travail... Dans les boutiques Caméléon, les personnes salariées sur les postes d'insertion font donc l'expérience « grandeur nature » d'un futur emploi dans un milieu professionnel ordinaire. Pour l'heure, elles sont employées en contrat d'insertion d'une durée de 6 mois minimum. Soumises aux règles et aux contraintes budgétaires de toutes les entreprises soumises à concu-



Retrouver une vie professionnelle, avec ses rythmes, ses horaires, ses contacts.

rence, les boutiques Caméléon permettent aux salariés-vendeurs d'être placés en situation de travail réel, au contact de la clientèle et de collègues de travail.

Alimentées par la collecte de vêtements usagés auprès des particuliers, les boutiques revendent donc des vêtements d'occasion à prix très modique. Leurs clients privilégiés sont les familles en difficulté financière.

Ayant compté jusqu'à quatre boutiques, « l'enseigne » Caméléon comporte aujourd'hui deux magasins dans le pays de Gex, à Saint-Genis-Pouilly et Ferney-Voltaire. ■



● Accompagnement social individualisé

Depuis 1997, le conseil général de Haute-Savoie et la DDASS de ce département confient à l'Alatifa des prestations d'aide sociale individualisée. Ces mesures de suivi concernent des personnes orientées par la commission locale d'insertion de la Vallée de l'Arve, sur les secteurs de Bonneville, la Roche-sur-Foron, Chamonix, Passy et Sallanches. Ces personnes sont pour la plupart allocataires du RMI. Les travailleurs sociaux envisagent avec

chacune leur situation et fixent des objectifs, mesurés et progressifs. Selon les difficultés rencontrées par les personnes, cela peut concerner la santé, le logement, des dettes, la scolarité ou la formation...

● Lieu-ressources

Implanté en Haute-Savoie, ce lieu dispense des actions collectives aux personnes en insertion, essentiellement des allocataires du RMI. La dynamique de groupe montre là tout son bénéfice. Certains ateliers sont centrés sur la revalorisation de la personne et l'image de

soi, alors que d'autres sont plus directement tournés vers l'emploi et l'environnement du travail.

Une cinquantaine de personnes ont ainsi participé en 2000 à des activités aussi diverses que des ateliers de communication, des ateliers artistiques ou culturels, des ateliers de connaissance sur l'environnement socio-professionnel et la géographie locale, les techniques de recherche d'emploi, des ateliers d'échange de savoir-faire, de secourisme et de sécurité du travail...

Animateurs locaux d'insertion en Saône-et-Loire

Dans le cadre du dispositif du revenu minimum d'insertion, des plans locaux d'insertion (PLI) sont élaborés dans chaque département : ils doivent répondre aux problématiques et aux besoins d'actions spécifiques à un bassin d'habitat. Reposant sur un partenariat assez large, ces PLI sont renouvelés régulièrement.

Des animateurs locaux d'insertion (ALI) ont été chargés d'apporter un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces plans. En Saône-et-Loire, le conseil général a confié cette tâche à l'Alatfa, qui a donc recruté quatre "ALI" début 2000. Leur intervention s'articule autour de plusieurs missions. Ils sont chargés de l'évaluation du PLI 2000 et de la préparation du PLI 2001, en contribuant au recensement des besoins des bénéficiaires, en aidant à la construction d'offres d'insertion et en aidant à la rédaction des plans.

On attend d'eux également qu'ils dynamisent le partenariat au sein de chaque commission locale d'insertion (instances du dispositif RMI), en participant à leurs réunions, aux groupes de travail et aux comités de pilotage des actions. Les ALI ont enfin un rôle dans la réflexion sur le dispositif et les actions à mettre en œuvre pour lutter contre l'exclusion dans le département. État des lieux des commissions locales, enquêtes particulières, animation de groupes de travail, leur rôle doit être moteur dans l'amélioration des moyens mis en œuvre pour que chaque personne retrouve sa place et son autonomie dans la société.



Un parcours d'insertion se construit en prenant en compte l'accès à l'emploi, mais également la redécouverte de soi et de ses potentiels.



Accompagnement social lié au logement

Les foyers et résidences sociales de l'Alatfa accueillent une population diversifiée, essentiellement masculine, souvent d'origine étrangère, parfois en situation de précarité, d'exclusion, de chômage, de solitude... Afin d'apporter au quotidien aide, information et soutien aux résidents, une équipe de cinq travailleuses sociales assure permanences, suivis individuels et rencontres collectives, sur l'ensemble des établissements.

Aider sans assister, mais en guidant la personne vers l'autonomie : la mission du service Accompagnement social lié au logement, créé en 1991, passe par l'écoute, le dialogue, le conseil, l'orientation. Au-delà des questions de logement (relations de voisinage, droits et devoirs de l'occupant...), les problèmes abordés vont du surendettement à l'insertion professionnelle, via l'hygiène alimentaire et la santé.

En 2000, les travailleuses sociales ont reçu 3736 visites, traité 7246 cas lors des permanences, et assuré l'accompagnement social de 23 familles externes aux foyers (à la demande des commissions locales de l'habitat). ■



En 2000, les actions d'accompagnement social individuel dans les foyers et résidences sociales ont concerné 180 personnes.



DÉCEMBRE

Lundi

17
DÉCEMBRE

S^r Gué

Mardi

18
DÉCEMBRE

S^r Guén

Mercredi

19
DÉCEMBRE

S^r Urbain

Judi

20
DÉCEMBRE

S^r Alphonse

Vendredi

21
DÉCEMBRE

HIVER

Samedi

S^r Fr. Xavier

7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

accueil famille
Kosovars
vérifier horaires
de train
penser jouets
enfants

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

réunion avec les
instit. Penser à sortie
scolaire.

15
16
17
18
19
20

rappeler OFFRA
pour dossier
N'guyen



NOTES

Guider les demandeurs d'asile et réfugiés

Missionné pour l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés, l'Alatfa veille à leur hébergement et les aide à s'insérer dans leur nouveau pays, formation et orientation à l'appui.

Quitter son pays pour s'installer en terrain inconnu, même avec le plus ferme espoir d'y vivre une vie plus sereine, n'est pas chose aisée. « Entre deux terres » et dans l'attente de leur statut de réfugiés, les demandeurs d'asile trouvent écoute, hébergement, information, soutien et orientation dans les CADA (centres d'accueil de demandeurs d'asile). Étape suivante, le CPH (Centre provisoire d'hébergement) guide ceux qui ont obtenu le statut de réfugiés vers l'autonomie et l'insertion dans leur nouveau pays. Mandaté par l'État, l'Alatfa gère les CADA et CPH de l'Ain.



Tous les enfants accueillis au CADA vont à l'école, au moins jusqu'à 16 ans.

DEPARTEMENTAL

Une mission de l'État

Centres agréés par l'État, les Centres d'accueil de demandeurs d'asile et Centres provisoires d'hébergement existent dans chaque département. Deux CADA sont implantés dans l'Ain : à Miribel (au foyer du Trêve) et Culoz (à la résidence Serpollet). Le CPH est implanté à proximité du CADA de Miribel. Les trois sites sont gérés par l'Alatfa, qui gère également, sur demande de la DDASS, des places d'accueil d'urgence dans ses divers foyers et résidences.

Quel que soit leur pays d'origine, le CADA a pour mission d'aider les demandeurs d'asile en attente de leur titre de séjour délivré par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (ou par la Commission de recours des réfugiés, en cas de décision négative de l'OFPPRA).

Durant ces longs mois d'attente - 14 en moyenne -, la vie au CADA est rythmée par diverses animations : familiarisation au français oral, activités sportives et manuelles, sorties culturelles, initiation à la cuisine locale, atelier couture... Et les journées sont colorées par les sourires des enfants qui, tous scolarisés, apprennent à découvrir le pays qui deviendra peut-être le leur.

Au terme de cette attente, les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés sont alors accueillis au CPH, pour 6 mois. Le temps de préparer activement leur intégration dans leur nouveau pays, via une formation, à temps plein, passant par l'enseignement de la langue, l'apprentissage des règles élémentaires de la société française (droit, sécurité sociale...) ou les sorties en terrain urbain. ■

CPH: réussir son insertion

FLUX TENDU

Les deux CADA de Miribel (130 places) et Culoz (65 places) ne désemplissent pas. En 2000, ils ont accueilli 311 demandeurs d'asile, de tous âges et d'une vingtaine de nationalités: 213 à Miribel et 98 à Culoz, soit des taux d'occupation de 97,55 % et 99,36 %.

Idem au CPH de Miribel (50 places): 103 réfugiés accueillis en 2000 (sans compter les 46 présents au 01/01/2000). À la sortie du CPH, 101 personnes sont parties dans des logements répartis à plus de 80 % sur Lyon et sa région.



La vie au centre est rythmée par des activités récréatives et socio-éducatives.

Jouxant le CADA de Miribel, le CPH accueille les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés, et donc admis à s'installer en France.

L'aide à l'insertion se fait alors plus profonde et active, tout au long des six mois de prise en charge prévus: mise à jour des dossiers administratifs, déclenchement du RMI pour les plus de 25 ans, enseignement du français (lu, écrit, parlé), recherche d'un logement, d'un emploi ou d'une formation.

La tâche est confiée au CAVSP (Centre d'adaptation à la vie sociale et professionnelle), également géré par l'Alatfa.

Au terme des six mois d'accueil au CPH et de formation au CAVSP, les liens ne sont pas rompus: un suivi individuel est assuré. Et il est fréquent que les réfugiés reviennent au foyer du Trêve... simplement pour dire bonjour. ■

● L'urgence des Kosovars

Accueillir les demandeurs d'asile et réfugiés, c'est aussi être prêt à parer aux situations d'urgence. En avril 1999, face au drame du Kosovo, l'Alatfa a ouvert les portes de six foyers (à Miribel, Ambérieu-en-Bugey, Belley, Trévoux, Ferney et Montchanin) aux familles arrivées précipitamment en France. Un accueil d'urgence mais dûment organisé, et bénéficiant des « petits plus » tels que la distribution à chaque famille d'une carte de téléphone.

Au total, 237 Kosovars ont été pris en charge. Sur les 159 encore présents dans les centres au 1^{er} janvier 2000, 144 ont trouvé une solution en cours d'année: 14 sont retournées au Kosovo, 122 ont été logées dans l'Ain, 8 en Saône-et-Loire.



Le CPH accueille de nombreuses familles, animées par l'espoir d'une nouvelle vie, dans un nouveau pays.

Un Centre d'adaptation à la vie sociale et professionnelle pour les réfugiés

L'avenir en discussion

S'intégrer dans un nouveau pays, c'est se former à un nouveau mode de vie et de relations, de nouvelles habitudes, une nouvelle langue, un nouvel emploi. Afin d'aider les réfugiés statutaires accueillis au CPH de Miribel à s'intégrer dans la société française, le CAVSP (Centre d'adaptation à la vie sociale et professionnelle) organise des cycles de formation, axés sur l'enseignement du français et l'accompagnement vers l'intégration.

La formation se déroule à temps plein : cours de langue, d'adaptation socio-professionnelle (démarches administratives, droit, sécurité sociale, santé...), sorties à Lyon (avec « parcours d'orientation » pour apprendre à se débrouiller seul en ville)... Le tout visant un seul objectif : l'autonomie de la personne.

En 2000, le CAVSP a formé 35 hommes et 50 femmes, de 21 nationalités. ■



Au CAVSP, ados (à partir de 16 ans) et adultes préparent leur future vie sociale, professionnelle et citoyenne.

L'avenir en discussion



Marie-Claude **C**HATILLON

p 70



Pierre-Étienne **B**ISCH

p 72



Jean **P**ÉPIN

p 74



Helmut **S**CHWENZER

p 76



Jacques **D**UPOYET

p 78

« L'Alatfa n'a jamais été à la

L'Alatfa, c'est en quelque sorte sa deuxième famille. Elle y milite depuis 1977. Éluë présidente en 1999, à la suite de Pierre Cormorèche, elle apporte à l'association son réalisme et sa grande générosité.



■ **Que représente pour vous ce 30^e anniversaire ?**

J'ai le goût des anniversaires, j'adore les fêtes et je trouve que tous les prétextes sont bons pour resserrer les liens. L'Alatfa a toujours été en phase d'organisation, en période de mutation et d'innovation. Prenons cette célébration comme un moment de fête privilégié.

■ **Vous siégez à l'Alatfa depuis 24 ans. Vous présidez l'association depuis deux ans, quel regard portez-vous sur son passé ?**

J'ai toujours rencontré à l'Alatfa des personnes à l'écoute des autres et je trouve cela très rassurant. Rassurant de constater que les foyers de travailleurs immigrés sont devenus des résidences pour des occupants qui attendent la retraite. Tout le monde se penche sur les problèmes de la retraite. Eux n'ont jamais manifesté, jamais rien demandé. Nous avons des devoirs envers eux.

■ **Oserait-on aujourd'hui créer une association comme l'Alatfa pour défendre le droit des populations étrangères et faire face à nos devoirs de terre d'accueil ?**

Qui nous dit que nous n'allons pas connaître dans les prochaines années une nouvelle immi-

gration ? Qu'il s'agisse d'asile politique ou d'asile territorial, il nous faudra bien y répondre. De toutes les façons, c'est un besoin pour notre pays. Nous n'allons pas recommencer à parquer les travailleurs immigrés dans des ghettos, à séparer les familles, à ignorer leurs droits de vivre dans une France qui passe à leurs yeux pour un pays de cocagne.

■ **Durant ces 30 ans, il y a eu des moments difficiles ?**

Forcément. Je pense à la fin des années 70, même si nous voulons les oublier. Les pouvoirs publics nous ignoraient. Nous avons dû faire face, seuls ou presque, aux problèmes financiers que posait la gestion des foyers. Désormais nous recevons de meilleures réponses. Je constate que les esprits sont aujourd'hui plus ouverts à l'action sociale qu'il y a 20 ans. Nous sommes ravis d'avoir des partenaires qui nous suivent. Les besoins sont là. Il faut y répondre. L'Alatfa, c'est sa force, n'a jamais été à la traîne des besoins. Cela lui a valu d'être toujours critiquée et toujours copiée. J'ose dire qu'il y a des moments où on ne nous a pas fait de cadeau.

■ **On lui reprochait de prendre beaucoup d'initiatives...**



traîne des besoins »

De vouloir tout faire? Cette diversification n'a jamais été un obstacle. Ni entre le président qui avait besoin de se laisser parfois convaincre et un directeur qui a les pieds sur terre, ni sur le terrain où nous avons apporté ce que j'appellerais « une contamination géographique ».

■ Le rôle de Pierre Cormorèche aura été déterminant?

Vous savez, 27 ans de présidence ne s'effacent pas comme cela! Il a toujours fait preuve d'une grande présence et d'une grande écoute. Il ne perdait pas de temps dans les détails. Rien ne lui faisait peur.

Son départ de la présidence, puis son décès ont, d'une certaine manière, réduit les relations de l'association avec le monde politique. Mais soyons juste et dénonçons quelques attitudes hypocrites. S'il n'y avait pas eu le courage et la constance de certains hommes politiques, il n'y aurait pas eu d'Alatfa. Comme tous les acteurs du secteur social, nous avons besoin d'être soutenus et j'en profite pour rendre homma-

ge à la compréhension du Conseil général et de l'état.

■ Le fait qu'une femme assume la présidence a changé la donne?

Là n'est pas le problème. Homme ou femme, il faut agir avec son cœur. Évitions de nous opposer. On peut attendre d'une femme plus de sensibilité. Éluë à Ferney-Voltaire, j'ai longtemps partagé la responsabilité des affaires sociales avec un homme. Nous étions parfaitement complémentaires.

L'Alatfa ne peut tourner sur elle-même. Elle a su s'ouvrir, prendre des « participations » ailleurs. Je me plais à rappeler qu'elle ne demande jamais à ceux avec qui elle travaille leurs opinions politiques ou leurs convictions religieuses. Elle rayonne dans d'autres structures et sait travailler en réseau. Nous n'en faisons pas une doctrine mais un mode d'action qui nous pousse à aller au-delà de nos affinités pour faire reconnaître notre savoir-faire et apprécier la qualité de nos services.

■ Certains moments, certains évé-

nements vous ont marquée plus que d'autres?

Le jour où l'on m'a demandé d'être présidente, responsabilité que mon mari m'a encouragée à accepter. Je pense aussi à l'arrivée des réfugiés kosovars à Satolas. Leur désespoir, particulièrement pour les personnes âgées, était terrible. Maintenant, à Ferney, je les vois revivre, s'intégrer, apprendre le français et retrouver un sens à leur vie. Deux autres moments m'ont marquée: le décès de Pierre Cormorèche, bien sûr, et la foule impressionnante venue lui rendre hommage, et le déploiement de l'étendard du Petit Prince sur la façade du château de Saint-Maurice et le lacher de ballons, lors de la fête de l'enfant, l'enfant qui reste notre principale raison de vivre.

J'évoquerai enfin un dernier souvenir: l'assemblée générale, l'an dernier, du Centre du Volontariat. Nous y avons entendu des témoignages de volontaires et d'autres intervenants qui me font dire que nous sommes toujours très nombreux à vouloir construire un monde meilleur!

« L'Alatfa, partenaire

L'hébergement des réfugiés a été, dans les années 70, une des premières missions confiée par l'État à l'Alatfa. Depuis, des relations sincères et confiantes ont permis à l'association de mettre ses compétences et ses moyens à la disposition du service public.

■ **Comment appréciez-vous l'action de l'Alatfa dans son rôle de partenaire de l'État ?**

Dans l'Ain, l'Alatfa est un partenaire décisif de l'État. Nous entretenons avec elle des relations suivies en matière de logement social, de lutte contre l'exclusion et d'accueil de populations étrangères. Ses services sont également précieux pour le Point d'Accueil des migrants qu'elle gère avec le Fonds d'action sociale.

D'expérience, je sais qu'on la rencontre dans d'autres organismes. Elle joue un rôle de conseiller pour l'État qui s'appuie volontiers sur ses structures parce qu'elles font preuve d'un professionnalisme pointu.

■ **Le préfet garde-t-il son numéro de téléphone pour les « urgences », comme l'arrivée de réfugiés ?**

Nous avons pu compter sur le savoir-faire et les locaux de l'Alatfa pour l'accueil des Kurdes ou des Kosovars. Nous envisageons toujours d'avoir recours à elle pour l'hébergement de réfugiés d'autres nationalités, surtout dans les situations d'urgence.

■ **L'Alatfa vient-elle en délégation du service public, selon une formule à la mode ?**



Je l'ai écrit dans le Projet territorial de l'État – et je note que l'Alatfa l'a bien lu – : le champ social est de plus en plus occupé par des opérateurs du monde associatif. On assiste d'une certaine manière à un « démantèlement du service public » par des intervenants qui n'appartiennent pas au secteur marchand mais sont financés par des donneurs d'ordres que sont l'État et le



« Décisif de l'État »

Conseil général. Juridiquement, et de fait, j'en conclus que ces associations exercent des missions de service public. Ce qui n'interdit pas à l'État de respecter la philosophie d'action de chacun des intervenants, et d'encourager une pluralité favorable à l'exercice du service public. Nous entendons aussi faire jouer une certaine forme de concurrence. J'ajouterai que l'État se doit d'être vigilant sur l'utilisation des deniers publics en contrôlant l'emploi des fonds alloués.

■ Comment évaluez-vous la situation sociale du département ?

J'ai l'impression que dans l'Ain, les populations défavorisées sont à la fois plutôt moins nombreuses et plutôt mieux réparties qu'ailleurs, ce qui nous vaut de figurer dans le dernier tiers du classement social des départements. On observe une distorsion entre ces publics défavorisés, pour lesquels les associations comme l'Alatfa dépensent beaucoup d'énergie, et la situation globale qui se développe bien, encouragée par la bonne santé de l'économie. C'est la raison pour laquelle j'insiste beaucoup

auprès des entreprises pour les inviter à s'intéresser à ces populations défavorisées. En trouvant des solutions pour leur emploi, elles aident à la résorption de ces « poches » et elles feront œuvre de solidarité.

■ L'Alatfa a une implantation régionale. Cette caractéristique rejoint-elle votre souci d'encourager l'interdépartementalité ?

Que des associations aient un rayonnement intrinsèque hors de l'Ain, je trouve cela bien. Il est toujours plus difficile d'aller s'investir ailleurs, de se frotter à un autre environnement. L'Alatfa a depuis longtemps relevé ce défi qui sera un atout demain quand la concurrence sera plus forte.

L'Ain a besoin de se situer par rapport à ses voisins. Soit il les considère comme une menace et, faute d'initiatives, il s'expose à les voir s'imposer ; soit, en se renforçant par l'intercommunalité au sein du département, il se donne des objectifs clairs. Dans ce cas, la négociation territoriale avec les voisins de l'Ain sera plus équilibrée.

« J'apprécie que l'Alatfa lutte des personnes et des situations »

Le président du Conseil général de l'Ain sait ce que le département doit à l'Alatfa. Établie dans tous les domaines de compétence de l'association, cette collaboration a pu se renforcer car les deux partenaires sont sur « la même longueur d'onde ».

■ **L'amélioration de la situation économique – et du même coup de la situation sociale – a-t-elle fait que le Conseil général ait moins besoin de s'appuyer sur l'Alatfa ?**

Gardons-nous de raisonner ainsi. On peut convenir que la situation économique est bonne, voire même très satisfaisante. Je constate cependant que le pourcentage de personnes que ce contexte favorable oublie, laisse de côté, n'a pas diminué pour autant. Pour eux, le problème reste entier. Non seulement la situation sociale s'avère toujours aussi critique pour nombre de familles, mais elle est encore plus fortement ressentie en raison des écarts qui se creusent avec ceux pour qui tout va bien. Dans ce contexte, l'Alatfa est plus que jamais indispensable.

■ **Quel contact avez-vous avec les personnes en difficulté ?**

Elles viennent me voir à ma permanence. Sur dix visiteurs, sept sont en grande difficulté financière, familiale et sociale. Des mères seules, des jeunes sans emploi, des familles endettées jusqu'au cou. La plupart du temps, elles sont perdues dans les formalités, les procédures. Ce sont souvent des gens que l'on



laisse « sans accusé de réception », obligés de se débrouiller seuls. La première aide d'urgence consiste à faire des démarches pour eux, avec eux.

■ **Il y a cinq ans, vous manifestiez déjà votre confiance envers l'Alatfa ainsi que votre « proximité » de pensée et d'action.**



Contre la désintégration ons »

Je n'y retranscrit rien. L'Association a toujours la confiance du Conseil général comme le prouve la permanence des actions que nous lui avons confiées depuis. J'apprécie le fait qu'elle se penche sur les problèmes cruciaux que je viens d'évoquer, qu'elle ne laisse pas les gens dans la détresse, qu'elle lutte contre la désintégration des personnes et des situations. Ces missions sont pour nous essentielles. Elles s'accompagnent d'une exigence de vigilance pour traiter toutes les situations difficiles, y compris celles qui, après examen, ne méritent pas d'être prises comme telles.

■ Vous voulez parler d'abus ?

Il en existe, forcément. J'estime aussi, à ma connaissance, que l'Alatfa n'est pas critiquable. Elle dispose de services de contrôle qui la maintiennent à l'abri des dérives et lui permettent de faire jouer toutes les facettes de ses compétences. Heureusement que ce genre d'association existe ! La société leur fait confiance ; à elles d'en être dignes et d'agir avant tout dans l'intérêt général.

■ Elles sont, de plus, indispensables à l'action sociale du département ?

Les affaires sociales représentent 600 MF de dépenses annuelles, soit plus du quart des dépenses du Département. Cette proportion reste constante, même si elle a été plus conséquente au plus fort de la crise sociale liée au chômage.

Le Conseil général a pu compter ces dernières années sur les compétences et l'excellent travail du vice-président chargé des affaires sociales, Charles de la Verpillère, et du directeur de la DIPAS, Thierry Clément. Ils ont travaillé en prise directe avec l'Alatfa, selon des critères de choix et de modalités d'action que nous avons clairement définis : nous voulons que les associations qui interviennent dans le champ social définissent des orientations claires et fortes, tant au plan intellectuel que moral. Nous apprécions leur comportement quand il manifeste une relation étroite et constante avec les réalités de terrain. Ce qui est largement le cas de l'Alatfa.

■ Les fondateurs de l'Alatfa ont donc fait œuvre utile ?

Ils ont été des précurseurs dans un domaine qui était alors peu fréquenté. En matière sociale, il y a les élus qui parlent et ceux qui agissent. Ceux qui ont fondé l'Alatfa ont ressenti les choses avec cœur et mené leurs actions avec intelligence. Nous savons, trente ans après, ce que nous leur devons.

« L'Alatfa mérite qu'on

Nouveau Vice président du Conseil général de l'Ain, chargé des Affaires sociales, Helmut Schwenzer apporte ici le témoignage d'un élu qui a travaillé avec l'association sur le terrain, dans son canton de Champagne-en-Valromey.

■ Les élus locaux sont les premiers partenaires de l'Alatfa. Quel bilan tirez-vous de votre collaboration ?

En tant qu'élu du Valromey, j'ai déjà croisé deux fois, si j'ose dire, les chemins de l'Alatfa. La première concernait le devenir d'un bâtiment laissé en plan par une association contrainte à déposer son bilan. Le conseiller général que je suis en a parlé à l'époque à Pierre Cormorèche qui a, de lui-même, donné suite au dossier puisque le gros œuvre a été achevé et le bâtiment transformé en logements sociaux. J'ai apprécié que l'Alatfa apporte une réponse simple à un problème administrativement compliqué.

■ Et le second dossier ?

Le District du Valromey a confié, après appel d'offres, la gestion de la Maison de pays et des services qu'elle proposait à l'association. L'expérience n'a pas été couronnée de succès puisque nous avons dû y mettre un terme. Pas du fait de l'Alatfa, je le précise. De bout en bout, l'association a fait face à ses engagements. Elle a même géré au mieux l'arrêt programmé de la Maison de pays.

À travers ces deux dossiers, j'ai pu mesurer ses qualités opérationnelles, son sens des responsabilités et sa capacité à décliner toutes les compé-

tences qui font d'elle un partenaire privilégié dans tous les domaines d'intervention de la vie sociale. Elle mérite qu'on s'engage pour elle, à ses côtés, jusqu'à et y compris dans la dotation qu'attribue chaque année le Conseil général au Centre du volontariat.

■ Ressentez-vous la pluralité des compétences de l'Alatfa comme un plus ?

En la voyant agir, j'ai compris l'importance du logement dans sa démarche. C'est à partir du logement que l'on a à gérer toutes les situations sociales difficiles : l'animation, l'insertion, la formation et l'emploi. Une véritable économie globale du social qui ne laisse aucune zone de côté, ni dans les compétences professionnelles, ni dans les implantations géographiques. Il faut voir dans cette capacité à s'adapter une des principales raisons de la réussite de cette association. Pour des élus, quels qu'ils soient, c'est la preuve que l'association peut être un partenaire fiable, y compris dans des dossiers difficiles.

■ Et comment réagit le tout nouveau vice-président des Affaires sociales du Conseil général ?

Il prend du recul et considère les trente années de service de l'Association. Un si long bail vous

« engage pour elle »



donne une bonne connaissance des situations, des acteurs et des contraintes. L'Alatfa a dû s'adapter à toutes les évolutions, rester dans le mouvement, anticiper sur tout ce qui est en projet. Croyez-moi, c'est appréciable. Tout se mesure à la qualité du service. S'il est bien rendu (en matière sociale, je préfère dire plus modestement rendu), les partenaires et les bénéficiaires apprécient. S'il est mal rendu, on s'empresse

de faire une évaluation, un audit, afin de savoir combien on a dépensé pour telle action. Et si l'évaluation est négative, on remet en cause le fonctionnement et le financement de l'association. Cela n'a jamais été le cas pour l'Alatfa.

■ Cette fiabilité est-elle devenue un critère de choix déterminant ?

Les circonstances – et une certaine forme de vigilance – font que l'on réfléchit beaucoup en ce moment au monde des associations à caractère social. Il y a, par exemple, deux moyens de tester la rigueur de sa gestion : les dépenses de salaires et son organigramme. Il est de bon ton aussi d'afficher une certaine méfiance à l'encontre des « grosses » associations, alors même que l'on célèbre le centenaire de la loi les régissant. Pour autant, et dans ce cas de figure précis, on oublie que le système associatif vient en délégation du service public et qu'on est bien content de pouvoir compter sur lui pour gérer des situations de crise comme l'accueil de Kurdes ou de Kosovars ou les tensions qui mettent le feu à certains quartiers.

■ Quelle leçon tirez-vous de l'action de l'Alatfa ?

C'est une banalité que de dire qu'il faut aller au contact des réalités. Mon expérience d'élu rural me fait dire qu'on repère mieux les situations difficiles à la campagne qu'à la ville. Je travaille depuis 32 ans pour des associations qui s'occupent des handicapés. Je sais qu'il faut sortir de son bureau, aller à la rencontre des personnes sinon on passe plus de temps à s'informer qu'à former. J'ai rencontré récemment des travailleurs sociaux qui m'ont dit qu'ils avaient besoin de sortir, de ne plus être seulement un guichet qui dispense des prestations. Je suis persuadé qu'il faut maintenant impliquer beaucoup plus les acteurs sociaux dans l'élaboration des politiques locales. Je crois qu'en la matière, l'Alatfa peut nous apporter son expérience et son savoir-faire.

« Chaque jour, nous devons pour répondre à de nouve

Entré dans l'association en 1974, Jacques Dupoyet en assume depuis 1981 la direction générale. Ce trentième anniversaire lui donne l'occasion de rappeler les missions de base de l'association, de commenter ses choix et de souligner les convictions qui président à son action.

■ Que sont devenus les foyers-logement, le socle de l'association ?

Ils perdurent et perdureront encore quelques années, voir quelques décennies. Ils font actuellement l'objet d'un programme de réhabilitation et, pour ceux qui n'en bénéficiaient pas encore, d'un conventionnement APL avec transformation en résidence sociale. Nous avons démarré ce programme il y a deux ans avec les foyers d'Oyonnax et de Bourg, aujourd'hui résidences sociales. Pour les autres, nous sommes au milieu du gué. Vonnas et Femey viendront en 2002 ; suivront Trévoux et Belley. Nous agissons là dans le cadre d'un plan naturel de rénovation des foyers de travailleurs migrants.

■ Le logement reste-t-il une mission de base de l'Alatfa ?

Il représente 44 % de notre activité, c'est-à-dire une part très significative. Il y a cinq ans, on pouvait s'inquiéter du devenir des foyers. L'action des pouvoirs publics, l'élaboration d'un pro-



gramme pluriannuel de transformation des foyers en résidences sociales et l'octroi d'aides à la gestion locative sociale nous ont permis d'envisager plus sereinement l'avenir et de pallier le retrait du Fonds d'action sociale.

■ Vous étiez inquiet face à ce désengagement ?

Le repli progressif et programmé du FAS était préoccupant. Il nous a provoqués et obligés à réagir. Nous étions dès lors condamnés au développement, conduits à accroître notre patrimoine de gestion immobilière pour rentabiliser nos coûts de structures. Nous sommes désormais plus optimistes quant à l'avenir des foyers et nous souhaitons conforter par d'autres actions nos positions de bailleur « très social ».

■ Quelle place aussi pour l'accueil des réfugiés pour lequel l'Alatfa a beaucoup fait ?

Nous sommes toujours aussi engagés dans l'offre de logement et d'aide à l'insertion des deman-



nous dépasser les situations »

deurs d'asile. Chaque fois que nous avons été sollicités – dernièrement encore avec les réfugiés kurdes – nous avons su répondre présent. Je note cependant que les dispositifs d'accueil sont assez engorgés. Les pouvoirs publics doivent faire face à l'arrivée incontrôlable de demandeurs d'asile territorial, preuve qu'il y a évolution dans la demande puisque nous sommes passés de l'asile politique à l'asile économique, c'est-à-dire l'accueil de populations qui souhaitent tout simplement migrer.

■ **Au-delà, vous conservez cette mission première qui consiste à donner un toit, le toit qui figure dans votre logo.**

Le logement reste le moyen privilégié de l'association pour mener à bien ses programmes d'aide à la réinsertion et d'accompagnement social. Le logement n'est pas une fin en soi mais un moyen de répondre à des demandes particulières dans des parcours de vie, qu'il s'agisse des demandeurs d'asiles, des familles, des personnes âgées ou des étudiants. Il reste aussi l'activité primordiale, notre axe de développement principal.

Aujourd'hui, nous imaginons de créer ex nihilo des résidences sociales de moindre taille, à savoir de 30 ou 40 logements.

■ **Quelle place aussi pour l'arbre et ses racines, autre élément fort de votre logo ?**

Nous ne pouvons travailler dans le champ de l'insertion qu'en permettant aux personnes de retrouver leurs repères. Le premier des repères, c'est de savoir d'où elles viennent pour pouvoir apprécier le chemin qu'elles ont à parcourir. Enracinement, environnement humain, chaleur du foyer sont des valeurs qui contribuent à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Nous devons leur apporter des réponses matérielles, sociales et culturelles car nous voulons prendre en compte la personne dans sa globalité.

■ **Plus de prospérité économique et sociale signifie moins d'Alatfa ?**

Pourquoi pas ? Je crois que cela signifie en tout cas une Alatfa différente, plus axée sur l'éducatif, c'est-à-dire sur le

qualitatif. Pour moi, la prospérité ne relève pas d'un bon usage des biens de consommation. La prospérité ne crée pas du lien social. J'observe que les solidarités les plus fortes naissent souvent dans les milieux les moins favorisés. La prospérité engendre des situations de lutte, de prise de pouvoir, d'individualisme qui vont grandissant.

■ **L'Alatfa a su s'ouvrir à d'autres partenaires. C'est un choix délibéré ?**

C'est la conséquence de l'agrandissement de notre champ d'action qui nous a conduits à travailler avec d'autres acteurs de la vie sociale et associative. Indéniablement, cette ouverture est liée à la croissance de l'association. J'ajouterai que le conseil d'administration a voulu aller au-devant de la vie associative en créant le Centre du Volontariat ou en lançant le magazine InterAction. Ces deux exemples démontrent la volonté de l'association de s'ouvrir à son environnement, de lancer des ponts, d'appuyer des démarches partenariales, de développer d'autres participations associatives.



« Chaque jour, nous sommes là pour répondre à vos besoins »

■ Le fait d'être plus fondue dans le paysage fait-il que le message passe mieux ?

Tout le monde a compris que nous étions là pour agir, que nous n'avions pas le temps de polémiquer. Mes collaborateurs se consacrent à leurs missions. Chacun s'accorde à reconnaître le bien fondé de notre démarche, l'intérêt de nos actions et leur efficacité sur le terrain. Nous avons pris le temps d'expliquer le sens de notre engagement. Nous ne sommes pas là pour nous substituer à d'autres ni faire à leur place. Nous avons tout simplement répondu aux besoins rencontrés et rempli les missions confiées. Comme tout organisme qui aspire à la vie, nous aspirons à une certaine croissance et, de ce fait, nous la trouvons en partie hors du département de l'Ain.

■ Parce que l'Ain n'est plus une terre de croissance ?

Non, parce qu'on ne peut pas se développer indéfiniment dans l'Ain sans porter ombre aux autres acteurs sociaux. Nous ne voulons pas être l'organisme par lequel tout doit passer ! De plus, nous ne faisons que répondre à des demandes d'associations ou de collectivités locales qui souhaitent travailler avec nous. Nous allons là où l'on nous appelle sans avoir besoin de développer par nous-mêmes des programmes de prospection.

■ Comment voyez-vous l'avenir de l'association ?

Avec sérénité ! Mais laissez-moi nuancer. Je pense malheureusement que la demande d'action sociale, très sociale même, perdurera même si elle doit se réduire en terme de volume, et il sera plus intéressant, plus gratifiant pour nous de faire du qualitatif que du quantitatif, dans tous nos domaines d'intervention. La situation économique semble aujourd'hui nous le permettre. Elle nous y pousse aussi à condition qu'il n'y ait pas de retournement de tendance. Je suis confiant aussi parce que la situation de l'association est saine et qu'elle a des projets porteurs.

■ Trente années, cela finit par éroder les convictions ?

Quand un des points forts de l'association réside dans le face à face avec des personnes qui attendent de nous des réponses, je ne pense pas que l'on puisse rester indifférent et considérer que l'intérêt s'érode. Tous les jours s'ouvrent à nous de nouveaux défis et se présentent de nouveaux obstacles.

Chaque jour, nous devons nous dépasser pour répondre à de nouvelles situations.

L'Alatfa

de A à Z



Présence de l'Alatfa

p 82/83



L'organigramme

p 84/85



L'Alatfa en chiffres

p 86/91



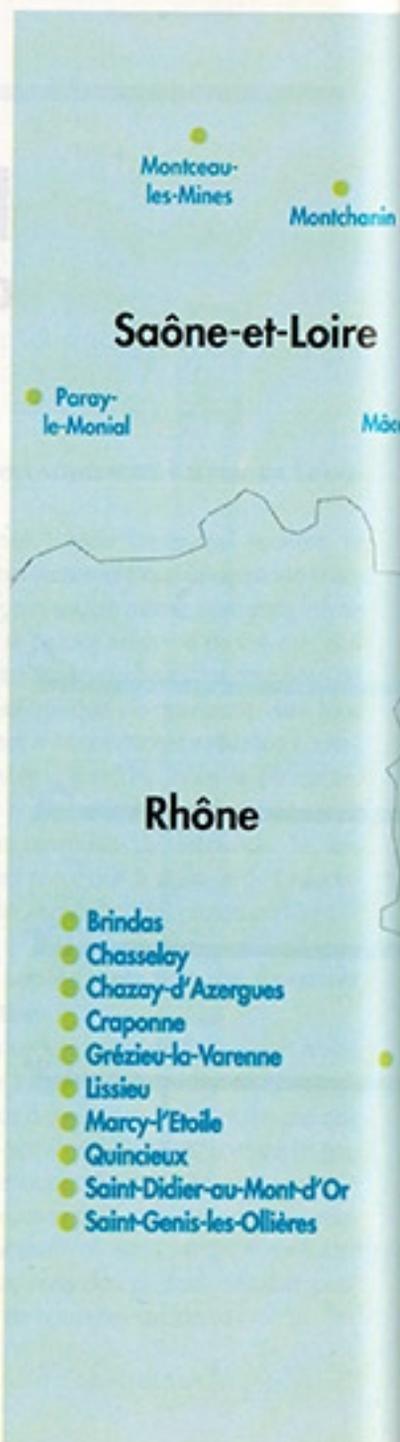
L'annuaire de l'Alatfa

p 92/99

Présence de l'Alatfa

L'Alatfa, créée dans l'Ain en 1971, développe ses actions dans d'autres départements, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Haute-Savoie, et les Alpes-de-Haute-Provence.

Cette carte indique les différents lieux d'implantation de l'Alatfa hors les permanences de la MIFE, du Réseau d'accueil, et les appartements d'insertion.





L'association

Le conseil d'administration

Marie-Claude CHATILLON, Président

Michel RICHELMY, Vice-Président
Guy de FRAMOND, Vice-Président

Robert LINAGE, Secrétaire

Jean-Claude DEGOUT, Trésorier

Membres

Richard AUMOND
Roberte BERGERON
Étienne BLANC
Daniel FROMONT
Robert LACOMBE
Bruno MARION

Jean-Claude MARQUIS
Maurice NIVIÈRE
Michel PARAMELLE
Françoise SAVEY
Roger SONCARRIEU
Helmut SCHWENZER

L'assemblée générale

1971 - Membres fondateurs

Pierre Cormorèche (†), Charles Millon, Michel Paramelle

2001 - Assemblée générale - Membres de droit

Le Préfet de l'Ain

Les Présidents des Conseils généraux de l'Ain, du Rhône et de la Saône-et-Loire

Le Directeur départemental du Travail et de l'Emploi de l'Ain

Le Directeur départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Ain

Le Directeur de la Prévention et de l'Action sociale du Conseil général de l'Ain

Les maires des communes d'Ambérieu-en-Bugey, Belley, Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône, Chasselay, Châtillon-en-Michaille, Chazay-d'Azergues, Craponne, Culoz, Divonne-Bains, Dommartin, Ferney-Voltaire, Grézieu-la-Varenne, Jassans-Riottier, Lagnieu, Lissieu, Lyon, Marcy-l'Étoile, Miribel, Montchanin, Montceau-les-Mines, Montluel, Oyonnax, Pont-d'Ain, Prévessin-Moëns, Quincieux, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Rambert-en-Bugey, Saint-Vulbas, Thoiry, Trévoux, Vonnas

Le Président du SIVOM de l'Est gessien

Le Président du PABAT.

Membres actifs

Louis Adobati, Etienne Blanc, Marie-Claude Chatillon, Roseline Debail, Xavier Delsol, Marie-Claude Desfarges, Bruno Fournier, Guy de Framond, Jacqueline Fresse, Jésus Ginard, Jean Levallard, Jean-Claude Marquis, François Navarranne, Michel Paramelle, Gaston Paravy, Michel Richelmy, Geneviève Rigutto, Françoise Savey.

Membres associés

Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI), Caisse d'allocations familiales (CAF), Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN), Centre Saint-Exupéry, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Chambre des métiers, Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Fédération des familles de l'Ain, Force ouvrière (FO), Groupement interprofessionnel (MEDEF 01), Institut de développement économique et social (IDES), Institut de promotion et d'études sociales (IPRES), Office public d'aménagement et de construction (OPAC), Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain (SEM CODA).

L'organigramme



Directeur général
Jacques DUPOYET

Service du personnel
Myriam MALARDIER

Service gestion/comptabilité
Marcelle MALARDIER

Service juridique
Sylvie BONNET

Secrétariat
Nathalie ALLAMANNO

Communication
Jean-Michel BAPTISTA



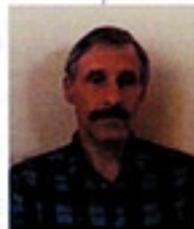
Département Patrimoine
Jacques VIAL



Département Gestion locative
Philippe GERBERT



Département Actions
socio-éducatives
Nelly CAMONOVO



Département Formation/
développement de l'emploi
Daniel MÉCHAUSSE



Département Actions
spécifiques
Xavier de PLACE

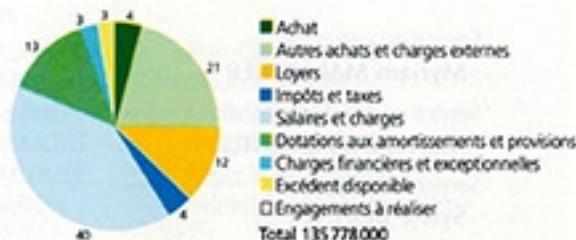
L'Alatfa en chiffres

Compte de résultat synthétique 2000 (chiffres arrondis en milliers de francs)

• Charges

Achats	6045 000
Autres achats et charges externes	28 152 000
Loyers	16 457 000
Impôts et taxes	5 343 000
Salaires et charges	53 990 000
Dotations aux amortissements et provisions	18 230 000
Charges financières et exceptionnelles	3 563 000
Engagements à réaliser	265 000
Projet associatif	
Excédent disponible	3 733 000
Total	135 778 000

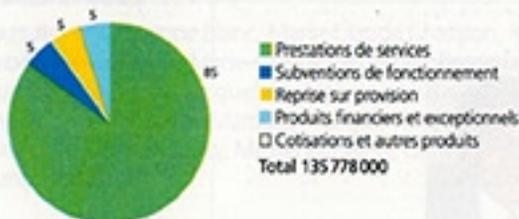
• Ventilation des charges



• Produits

Prestations de services	114 706 000
Subventions de fonctionnement	6 761 000
Reprises sur provision	6 886 000
Cotisations et autres produits	463 000
Produits financiers et exceptionnels	6 962 000
Total	135 778 000

• Ventilation des produits



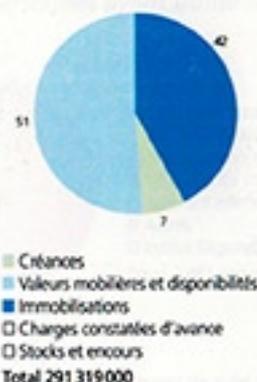
• Quote-part des financements publics et para-publics

	Subventions	Prestation de services	Total
Fonds d'action sociale	3 217 000		3 217 000
DDASS		19 567 000	19 567 000
Communes	454 000	11 887 000	12 341 000
Conseils généraux	877 000	6 923 000	7 800 000
Conseil régional	1 160 000	1 754 000	1 870 000
CAF	813 000	6 296 000	7 109 000
Divers (FFP, Jeunesse et Sports, OPAC...)	1 284 000		1 284 000
Total	6 761 000	46 427 000	53 188 000

Bilan synthétique 2000 (chiffres arrondis en milliers de francs)

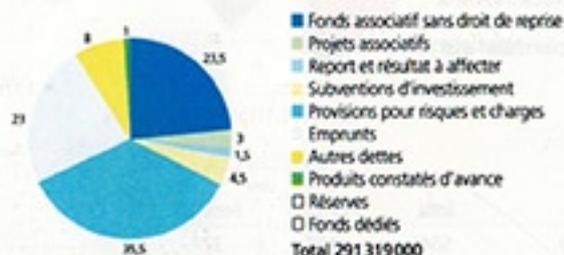
• Actif

	Brut	Amortissements provisions (à déduire)	Net
Immobilisations incorporelles	1 327 000	1 197 000	130 000
Immobilisations corporelles	221 590 000	100 700 000	120 890 000
Immobilisations financières	578 000		578 000
Total 1	223 495 000	101 897 000	121 598 000
Stocks et encours	517 000		517 000
Créances	23 216 000	3 089 000	20 127 000
Valeurs mobilières de placement	148 264 000	1 464 000	146 800 000
Disponibilités	1 763 000		1 763 000
Charges constatées d'avance	252 000		252 000
Total 2	174 012 000	4 553 000	169 459 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices	262 000		262 000
Total général	397 769 000	106 450 000	291 319 000



• Passif

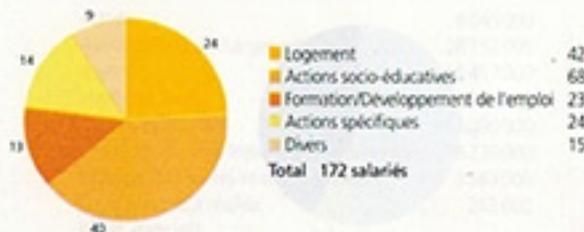
Fonds associatifs sans droit de reprise	68 256 000
Réserves	174 000
Projets associatifs	8 441 000
Report à nouveau	41 000
Résultat comptable de l'exercice	3 733 000
Subventions d'investissement	12 705 000
Total 1	93 350 000
Provisions pour risques et charges	102 974 000
Total 2	102 974 000
Fonds dédiés	266 000
Total 3	266 000
Emprunts	67 763 000
Autres dettes	23 937 000
Produits constatés d'avance	3 029 000
Total 4	94 729 000
Total général	291 319 000



L'Alatfa en chiffres

L'effectif salarié

• Temps plein (au 31/12/2000)



• Temps partiel



Total temps plein + temps partiel : 504 salariés
soit 326 équivalents temps pleins (644 406 heures annuelles)

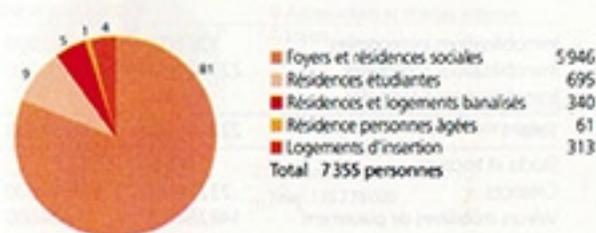
• Effectif salarié

	Total	dont	
		Hommes	Femmes
Effectif au 31/12/2000	504	127	377
Total rémunéré sur 2000	1 167	295	872
Variation de l'année	663	168	495

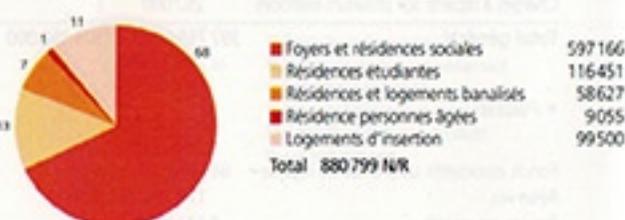
Logement

• Produit des activités : 59 439 000 F

• Nombre de personnes ayant utilisé les services



• Volume d'activité - En nuitées/résidents (NIR)



• Effectif salarié

Au 31/12/2000

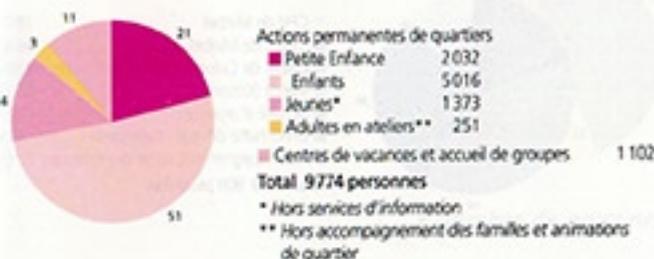
Temps plein	42
Temps partiel	70
CES	6
Total	118

Total effectif salarié sur l'année 2000

187

Actions socio-éducatives

- **Produit des activités:** 36 903 000 F
- **Nombre de personnes ayant utilisé les services**



- **Volume d'activité**
En journées de présence (JP)



- **Effectif salarié**

Au 31/12/2000

Temps plein	68
Temps partiel	199
CES	2
Total	269

Total effectif salarié sur l'année 2000

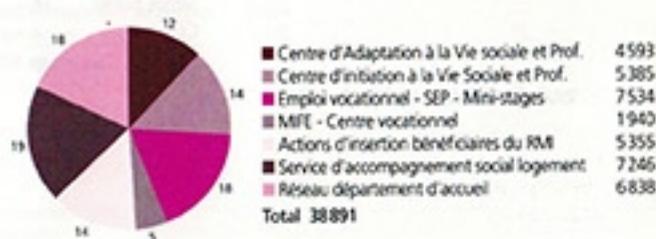
515

Formation/développement de l'emploi

- **Produit des activités:** 11 638 000 F
- **Nombre de personnes ayant utilisé les services**



- **Volume d'activité**
En journées stagiaires (JS) ou journées de suivi (JS)



- **Effectif salarié**

Au 31/12/2000

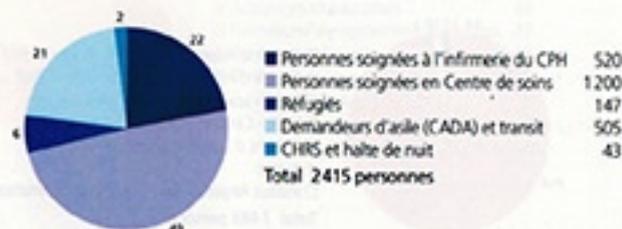
Temps plein	23
Temps partiel	21
CES	9
Total	53

Total effectif salarié sur l'année 2000

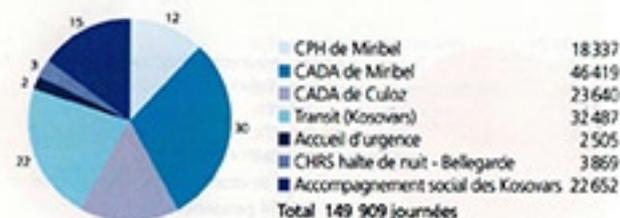
89

Actions spécifiques

- **Produit des activités:** 20 787 000 F
- **Nombre de personnes ayant utilisé les services**



- **Volume d'activité**
En journées de présence (J/P) ou journées de suivi (J/S)



- **Effectif salarié**

Au 31/12/2000

Temps plein	24
Temps partiel	16
CES	-
Total	40

Total effectif salarié sur l'année 2000

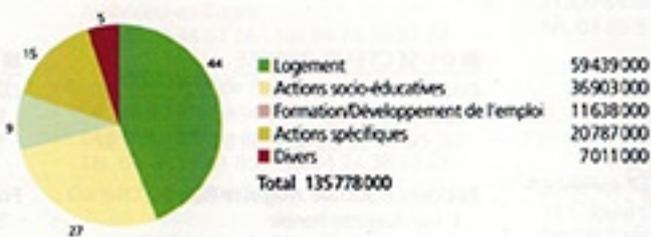
70

- **Volume d'activité**
et en actes de soins (A/S)



ALATFA (tous départements confondus)

• Produit des activités: 135 778 000 F



• Nombre de personnes ayant utilisé les services



• Volume d'activité

En nuitéesrésidents (NIR), journées de présence (JIP),
journéesstagiaires (JIS), journées de suivi (JS)



Logement

Directeur du Patrimoine : Jacques Vial - E-mail : jvial@wanadoo.fr - Secrétariat : Sandrine Poncet
Directeur de la gestion locative : Philippe Gerbert - E-mail : p.gerbert@wanadoo.fr - Secrétariat : Régine Brazier
Secrétaire (statistiques et gestion des risques) : Monique Vianet
79 avenue Roger Salengro - BP 426 - 01504 Ambérieu-en-Bugey Cedex - Tél. 04 74 38 29 77- Fax 04 74 38 16 93

FOYERS RÉSIDENCES RÉSIDENTS ÉTUDIANTS

■ 01-SECTEUR PAYS DE GEX

Directeur : Hervé de Laplanche
Saint-Genis-Pouilly
Tél. 04 50 42 13 66 - Fax 04 50 20 68 29

Foyer-Résidence Robert Schuman
340, rue de l'Europe
01630 Saint-Genis-Pouilly
Tél. 04 50 42 13 66 - Fax 04 50 20 68 29
Contact : Robert Martin

Résidence Robert Schuman
321, rue de l'Europe
01630 Saint-Genis-Pouilly
Tél. 04 50 42 13 66 - Fax 04 50 20 68 29

Foyer-Résidence Albert Schweitzer
10, chemin de Colovrex
01210 Ferney-Voltaire
Tél. 04 50 40 78 02 - Fax 04 50 40 75 16

Résidence Albert Schweitzer
12, chemin de Colovrex
01210 Ferney-Voltaire
Tél. 04 50 40 78 02 - Fax 04 50 40 75 16
Contact : Thomas Tewolde

Résidence sociale Les Lilas Fleuris
32, rue des Lilas
01200 Bellegarde-sur-Valserine
Tél. - Fax 04 50 48 25 18

■ 01-SECTEUR BRESSE

Direction : Alain Héral
Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 03 53 - Fax 04 74 45 28 32

Résidence Sociale Auguste Renoir
4, rue Auguste Renoir
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 03 53 - Fax 04 74 45 28 32
Contact : Bruno Schirru

Résidence Bons-Enfants
27, rue des Bons-Enfants
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 03 53

Résidence étudiante Récamier
16, rue Juliette Récamier
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 23 63 99

Résidence étudiante Les Sardières
Chemin des Sardières
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 03 53

Résidence sociale Paul Barberot
32 bis, avenue des Anciens combattants
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 16 30

Foyer-Résidence Pierre Chanel
160, rue du 12 Juin 1944
01540 Vonnas - Tél. 04 74 50 06 64
Contact : Annette Basset

■ 01 - SECTEUR BUGEY

Direction : Philippe Thivolle
Belley
Tél. 04 79 81 03 56 - Fax 04 79 81 58 88

Foyer-Résidence Clos Dubost
3, rue de l'Amitié - BP 53
01302 Belley Cedex
Tél. 04 79 81 03 56 - Fax 04 79 81 58 88
Contact : Philippe Thivolle

Résidence Serpollet
Avenue Jean Falconnier - 01350 Culoz
Tél. 04 79 87 01 44
Contact : Franck Bellemin

■ 01 - SECTEUR HAUT BUGEY

Direction : Josué Mélis
Gelles - Oyonnax
Tél. 04 74 77 48 07 - Fax 04 74 73 00 94

Résidence Saint-Léger
60, route de Gelles - 01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 48 07 - Fax 04 74 73 00 94
Contact : Fabrice Morel

Résidence Sociale Pierre Cormorèche
2, rue Lafayette - 01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 10 04
Contact : Frédéric Fezelot

Résidence de la Gare
4, place Vaillant Couturier - 01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 48 07

Résidence L'Envol
2, rue Demangeot
01100 Oyonnax
Tél. 04 74 73 00 54

Résidence étudiante Georges Champetier
201, rue Henri Becquerel
01100 Bellignat
Tél. 04 74 73 00 54

Résidence étudiante Henri Moissan
2, rue Gustave Eiffel
01100 Bellignat
Tél. 04 74 73 00 54

Centrale pour le Logement des Étudiants
2, rue Lafayette
01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 10 04

Contact: *Frédéric Fezelot*

■ 01 - SECTEUR DOMBES / CÔTIÈRE

Direction: Jacky Moisan
Miribel
Tél. 04 78 55 39 89 - Fax 04 72 88 21 58

Foyer-Résidence du Trève
Allée des Peupliers - BP 503
01705 Miribel Cedex
Tél. 04 78 55 39 89
Fax 04 72 88 21 58

Contact: *Jean-Marc Demonceaux*

Foyer-Résidence Fétan
590, route de Saint-Bernard
01600 Trévoux
Tél. 04 74 00 19 77
Fax 04 74 00 66 15
Contact: *Dominique Belsaur*

■ 01 - SECTEUR PLAINE DE L'AIN

Direction: Philippe Simon
Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04 74 34 61 66 - Fax 04 74 38 32 28

Résidence Jean de Paris
36, allée de la Barbotière
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04 74 34 61 66 - Fax 04 74 38 32 28
Contact: *Philippe Simon*

Foyer - Résidence de Marcilleux
73, rue Philibert le Beau
01150 Saint-Vulbas
Tél. 04 74 61 53 17
Contact: *Chantal Plas*

■ 69 - LYON

Direction: Frédérique Siegwalt
Tél. 04 78 36 02 01
Fax 04 78 36 80 91

Résidence Raoul Follereau
et Espace de l'Ouest Lyonnais
6, rue Nicolas Sicard
69005 Lyon
Tél. - Fax 04 78 36 02 01
Contact: *Frédérique Siegwalt*

■ 71 - SAÔNE ET LOIRE

Direction: Patricia Rouffo
Chalon-sur-Saône
Tél. 03 85 41 12 10 - Fax 03 85 43 13 27

Résidence sociale Plateau Saint Jean
4, rue Allendé - BP 142
71104 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél. 03 85 41 12 10 - Fax 03 85 43 13 27

Foyer - Résidence Alatta
4, rue de Louhans
71300 Montceau-les-Mines
Tél. 03 85 57 08 79

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Directrice: Geneviève Ardenghi

Résidence Saint Joseph
157, route de Saint-Joseph
01200 Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 59 73 56 - Fax 04 50 59 75 23

APPARTEMENTS LOCATIFS AIDÉS ET D'INSERTION

Ain et Rhône
Chargée d'opérations: Monique Vauday
78, avenue Roger Salengro - BP 426
01504 Ambérieu-en-Bugey Cedex
Tél. 04 74 38 29 77 - Fax 04 74 88 16 93

Au 31/12/ 2000, 117 logements

* Ain: Ambérieu-en-Bugey, Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Bourg-en-Bresse, Champagne-en-Valromey, Ceyzériat, Dagneux, Hauteville-Lompnès, Jassans- Riottier, Lagnieu, Loyettes, Lurcy, Meximieux, Miribel, Montluel, Péronnas, Saint-Maurice-de-Beynost et Saint-Rambert-en-Bugey.

* Rhône: Caluire, Champagne-au-Mont-d'Or, Lyon, la Mulatière, Sainte-Foy-lès-Lyon et Villeurbanne.

Formation insertion/développement de l'emploi

Directeur : Daniel Méchaussie

Chargées de mission : Virginie Jeanroy - Emmanuelle Bourcier - E-mail : jeanroyv@wanadoo.fr

79 avenue Roger Salengro - BP 426 - 01504 Ambérieu en Bugey Cedex

Tél. 04 74 38 29 77 - Fax 04 74 34 57 22

CENTRE D'INSERTION A LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

CIVSP

Allée des Peupliers

01700 Miribel

Tél. 04 78 55 32 47

Fax 04 78 55 67 80

Responsable : Mohammed Ould-Bey

Performances 74

C/O Maison de l'Emploi

100, rue Paul Verlaine

74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 29 50

Fax 04 50 97 28 31

Responsable : Patrick Garlatti

MAISON DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI CENTRE VOCATIONNEL

Responsable : Marie-Pierre Buellet

2 antennes et 16 lieux de permanence

■ BOURG-EN-BRESSE

MIFE Centre Vocational

8, boulevard de Brou

01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 24 69 49

Fax 04 74 24 69 50

Contact : Marie-Pierre Buellet

■ OYONNAX

MIFE Centre Vocational

19, avenue Jean Jaurès

01100 Oyonnax

Tél. 04 74 73 49 35 - Fax 04 74 81 34 42

Contact : Stéphanie Baudin

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

• BOURG-EN-BRESSE

10, rue d'Espagne

01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 23 43 50 - Fax 04 74 23 02 06

Responsable : Ali Abed

• OYONNAX

22 C, rue Guynemer - 01100 Oyonnax

Tél. 04 74 77 35 59 - Fax 04 74 73 09 11

Responsable : Abderrahim Lasri

DISPOSITIFS D'INSERTION

■ 01- PAYS DE GEX

Espace Citadelle

410, avenue des Alpes - 01170 Gex

Tél. 04 50 42 30 90 - Fax 04 50 28 30 25

Responsable : Grégory Coletta

Espace Citadelle

3, rue Joliot-Curie

01200 Bellegarde

Tél. 04 50 56 09 77 - Fax 04 50 48 30 88

Responsable : Anne Sage

Atelier Gessien de Collecte et de Recyclage (AGCR)

129, rue de Tiocan - ZA de l'Allondon

01630 Saint-Genis-Pouilly

Tél. 04 50 28 20 50 - Fax 04 50 28 28 94

Responsable : Olivier Dorin

Entreprise d'insertion « Caméléon »

250, rue du Commerce

01170 Gex

Tél. - Fax 04 50 41 46 55

Responsable : Karine Gaillot

• 16, route de Genève

01630 Saint-Genis-Pouilly

Tél. 04 50 20 64 46

• 12, chemin de Colovrex

01210 Ferney-Voltaire

Tél. 04 50 42 98 75

■ 01- BUGEY

Diapason

430, avenue Hoff

01300 Belley

Tél. 04 79 81 35 22 - Fax 04 79 81 37 73

Responsable : Béatrice Daret

e-mail : diapason2@wanadoo.fr

■ **74- HAUTE-SAVOIE**

**ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
INDIVIDUALISÉ**

Responsable: *Sylvie Duœur*

Maison de l'emploi

100, rue Paul Verlaine - 74130 Bonneville
Tél. 04 50 97 29 50 - Fax 04 50 97 28 31

Contact: *Sylvie Duœur*

Antenne Emploi

Maison du Pays Rochois
74800 La-Roche-sur-Foron
Tél. / fax 04 50 97 65 10
Contact: *Sylvie Duœur*

Centre social

220, place Charles Albert - 74700 Sallanches
Tél. 04 50 91 27 60 - Fax 04 50 91 27 61

Centre social

176, avenue de Marloz - 74190 Passy
Tél. 04 50 78 27 90 - Fax 04 50 78 47 60

MJC

Promenade du Fori - 74400 Chamonix
Tél. 04 50 53 23 42

ANPE

704, avenue St Martin - 74700 Sallanches
Tél. 04 50 58 37 12
Fax 04 50 58 56 70

**CENTRE RESSOURCES
D'INSERTION**

Responsable: *Patrick Garlati*

Maison de l'emploi

100, rue Paul Verlaine
74130 Bonneville
Tél. 04 50 97 29 50 - Fax 04 50 97 28 31

Antenne Emploi - Maison du Pays Rochois

74800 La-Roche-sur-Foron
Tél. / Fax 04 50 97 65 10

**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT**

■ **01- SECTEUR BRESSE**

Claire Dodard

Résidence sociale Auguste Renoir
4, rue Auguste Renoir
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 03 53
Fax 04 74 45 28 32

■ **01- SECTEUR BUGEY**

Pascale Guillemaut-Collin

Foyer-Résidence Clos Dubost
3, rue de l'Amitié - BP 53
01302 Belley Cedex
Tél. 04 79 81 03 56 - Fax 04 79 81 58 88

■ **01- SECTEUR DOMBES / CÔTIÈRE**

Pascale Schmitt

Foyer-Résidence du Trève
Allée des Peupliers - BP 503
01705 Miribel Cedex
Tél. 04 78 55 39 89 - Fax 04 72 88 21 58

■ **01- HAUT BUGEY**

Corinne Colletaz

Résidence sociale La Plaine
2, rue Lafayette
01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 48 07 - Fax 04 74 73 00 94

■ **01- SECTEUR PLAINE DE L'AIN**

Pascale Schmitt

Résidence Jean de Paris
36, allée de la Barbotière
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04 74 34 61 66
Fax 04 74 38 32 28

■ **01 - SECTEUR PAYS DE GEX**

Floriane Benoit-Godet

Foyer-Résidence Robert Schuman
340, rue de l'Europe
01630 Saint-Genis-Pouilly
Tél. 04 50 42 13 66 - Fax 04 50 20 68 29

ANIMATEURS LOCAUX D'INSERTION

■ **SECTEUR SAÔNE-ET-LOIRE**

Yannick Barbier

CMS, 22, boulevard de Lattre de Tassigny
71300 Montceau-les-Mines
Tél. 03 85 67 93 27

Evelyne Barbier

CMS, 52 rue Pierre Deliry
71100 Châlon-sur-Saône
Tél. 03 85 47 81 00

Frédéric Chatelet

CMS, 2, rue du Dispensaire - BP 12
71600 Paray-le-Monial
Tél. 03 85 81 61 00

Carole Colas

CMS, rue de Flacé - Espace Duhesne
71000 Mâcon
Tél. 03 85 39 90 84

Actions socio-éducatives

Directrice : *Nelly Camponovo*

Secrétaire : *Nathalie Geoffroy*

2, bis rue Nicolas Sicard - 69005 Lyon

Tél. 04 37 41 11 25 - Fax 04 37 41 11 26 - E-mail : alj2@wanadoo.fr

CENTRES SOCIAUX CENTRES D'ANIMATION CLUBS JEUNES

■ 69 - RHÔNE

Espace Jeunes

1, place Ch. De Gaulle
69290 Craponne
Tél. 04 78 57 96 84
E-mail :
Bureau infos jeunes
Tél. 04 78 44 84 75

Contact : *Daniel Dereudre*

Centre de loisirs

Maison du Mail, rue Marie Alibert
69280 Marcy-l'Étoile
Tél. 04 78 87 82 55

Contact : *Claire Jacquier*

Centre de loisirs péri-scolaire

École de la Fontaine
69380 Chasselay
Tél. 04 78 47 64 79

Contact : *Claire Jacquier*

Centre de loisirs

CLS - 6, rue de la Chèvre
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Tél. 04 78 35 56 73

Contact : *Claire Jacquier*

■ 01- DOMBES / CÔTIÈRE

Centre Social

35, rue de Monplaisir
01480 Jassars-Riottier
Tél. 04 74 09 86 70
Fax 04 74 09 86 99

Contact : *Karine Alonso*

Secteur adolescents - Trempline

Contact : *Jean-Luc Deletraz*
Tél. 04 74 09 82 01

Actions de prévention

Contact : *Maryline Papiillon*
Tél. 04 74 09 86 70

Centre d'Animation

BP 26
N° 100 La Maladière
01121 Montluel Cedex
Tél. 04 72 25 92 03

Contact : *Isabelle Rullière*

Centre d'Animation

101, avenue du Dr Berthier
01800 Meximieux

Adresse Postale :

Centre d'Animation ALATFA
Mairie - Rue Ban Thévenin
01800 Meximieux
Tél. 04 74 46 78 82

Contact : *Patrick Gasso*

■ 01- PAYS-DE-GEX

Centre de Loisirs

133, avenue du Mont Blanc - BP 71
01220 Divonne-les-Bains
Tél. - Fax 04 50 20 30 93

Contact : *David Capelli*

Point Informations Jeunesse

Place de l'Église - BP 71
01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 50 20 36 91
Fax 04 50 20 30 93

Espace Jeunes

Avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 50 20 29 15

Contact : *Franck Roussy*

Centre de Loisirs

12, avenue des Alpes - BP 101
01213 Ferney-Voltaire Cedex
Tél. - Fax 04 50 40 42 29

Contact : *Sébastien Chaillou*

Espace Jeunes

Salle des Jeunes « Saint-Exupéry »
Le Prieuré
01280 Prévessin-Moëns
Tél. 04 50 42 85 94

Contact : *Jacky Fouillet*

Actions spécifiques

Centre d'Animation

École Les Gentianes - 01710 Thoiry
Tél. - Fax 04 50 20 82 97

Contact: *Patrick Petre*

Point Jeunes

Place de la Salle des Fêtes - 01710 Thoiry
Tél. - Fax 04 50 20 82 97

Contact: *Béatrice Ripoll*

■ 01- HAUT BUGEY / BRESSE

Référent: *Alain Berthet*

Centre Social des 4 Ponts

Quartier de Geilles
Rue des Quatre Ponts - BP 2007
01102 Oyonnax Cedex
Tél. 04 74 73 08 14

Secteur adolescents

Contact: *Stéphane Novel*

Centre d'Animation La Forge

Rue Saint-Exupéry - 01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 96 87

Contact: *Carla Sochay*

Secteur adolescents:

Claude Alexandre Goulard

Centre d'Animation des Primevères

Quartier de Nierme
5, rue des Primevères - 01100 Oyonnax
Tél. 04 74 77 20 79

Contact: *Claire Imbernon*

Secteur adolescents: *Stéphane Novel*

Centre de Loisirs

5, rue Louise de Savoie - 01160 Pont-d'Ain
Tél. 04 74 39 18 73

Contact: *Isabelle Strubbe*

Centre d'Animation « Terre des Fleurs »

6, rue des Lilas - 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 29 74 - Fax 04 74 21 57 06
E-mail: catdf@wanadoo.fr

Contact: *Philippe Trichard*

■ 01- BUGEY / PLAINE DE L'AIN

Centre social

170 avenue Paul Chastel - BP 63
01302 Belley Cedex
Tél. 04 79 81 26 56 - Fax 04 79 81 29 04
E-mail: centre-social-belley@wanadoo.fr

Contact: *Pierre Christophe*

Centre d'Animation

Allée des Tilleuls - 01150 Lagnieu
Tél. 04 74 34 81 83

Contact: *Patrick Tubaro*

PETITE ENFANCE

Crèches, haltes garderies,
relais d'assistantes maternelles

Coordonnatrice: *Laurence Demeuse*

Secrétaire: *Magali Ranchoux*

■ 01- AIN

Espace Petite Enfance

« Les Petits Loups »
Rue du Chapitre - BP 63
01300 Belley
Tél. 04 79 81 19 45

Contact: *Christine Bettant*

Espace Petite Enfance

« La Bulle aux Baigneurs »
Avenue du Mont Blanc
01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 50 20 28 82

Contact: *Sabine Vidal*

Administration générale

Espace Petite Enfance

Crèche collective « La Farandole »

1, rue Voltaire
01210 Ferney-Voltaire
Tél. - Fax 04 50 40 88 90

Contact: *Pascale Bouchet*

Halte-Garderie « La Farandole »

1, rue Voltaire
01210 Ferney-Voltaire
Tél. 04 50 40 88 84

Contact: *Joëlle Dazin*

Relais d'Assistantes Maternelles

« La Farandole »

1, rue Voltaire
01200 Ferney-Voltaire
Tél. 04 50 40 12 35

Contact: *Anne Segarra*

Crèche « Le Jardin Galipettes »

85, route de Jailleux
01120 Montluel
Tél. 04 78 06 55 58

Contact: *Marie-Pierre Bouillet*

■ 69 - RHÔNE

Centre Petite Enfance

« Le Chantoiseau »

128, rue du Commandant Charcot
69005 Lyon
Tél. 04 78 36 62 79

Contact: *Jacqueline Chouteau*

Centre Petite Enfance

« La Flûte Enchantée »

56, rue Garibaldi - 69006 Lyon
Tél. 04 78 89 22 81

Contact: *Céline Bohat*

Actions socio-éducatives

Centre Petite Enfance « Le Nid d'Ange »
27, rue Louis Blanc - 69006 Lyon
Tél. - Fax 04 78 24 22 64
Contact: Laurence Margerit

Halte-Garderie « Les Copains d'Abord »
177, route de Vienne - 69008 Lyon
Tél. 04 78 75 85 45
Contact: Christelle Bernard-Bouissières

Crèche collective « Les Copains d'Abord »
177, route de Vienne - 69008 Lyon
Tél. 04 78 75 85 42
Contact: Pascale Guiberteau

Halte-Garderie « La Colombe »
Maison de l'Enfance - Grande Rue
69290 Grézieu-la-Varenne
Tél. 04 78 57 91 00
Contact: Françoise Merlin

Halte-Garderie « La Souris Verte »
850, avenue Jean Collomb
69280 Marcy-L'Étoile
Tél. 04 78 87 82 27
Contact: Véronique De Latre

Halte-Garderie « Matin Célian »
24, route de Neuville - 69650 Quincieux
Tél. 04 72 26 32 93
Contact: Anne Desseigne

Crèche « Les Canaillous »
69380 Lissieu Bourg
Tél. 04 78 47 68 57
Contact: Marie-Charlette Baconnet

Halte-Garderie « Les Canaillous »
Château du Bois Dieu - 69380 Lissieu
Tél. 04 78 47 03 79
Contact: Françoise Chuard

Halte-Garderie « La Ribambelle »
59, route de Lozanne
69380 Chazay-d'Azergues
Tél. - Fax 04 72 54 72 70
Contact: Michèle Belforte-Balsa

Halte-Garderie « Au brin d'enfants »
Montée du Clos - 69126 Brindas
Tél. - Fax 04 78 45 40 31
Contact: Catherine Garcia-Memin

**Relais d'assistantes maternelles
« Les Lutins de l'Ouest Lyonnais »**
Mairie - 10, rue de la Mairie
69290 Saint-Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91 - Fax 04 37 22 02 11
Contact: Christine Tersoglio

Relais d'assistantes maternelles
6, rue Jean-Claude Martin
69290 Craponne
Tél. - Fax 04 37 22 00 97
Contact: Elisabeth Debauge

Halte-Garderie « Au brin d'enfants »
Montée du Clos - 69126 Brindas
Tél. - Fax 04 78 45 40 31
Contact: Catherine Garcia-Memin

**Relais d'assistantes maternelles
« Les Lutins de l'Ouest Lyonnais »**
Mairie - 10, rue de la Mairie
69290 Saint-Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91
Fax 04 37 22 02 11
Contact: Christine Tersoglio

Relais d'assistantes maternelles
6, rue Jean-Claude Martin
69290 Craponne
Tél. - Fax 04 37 22 00 97
Contact: Elisabeth Debauge

ANIMATIONS LOISIRS JEUNES

2 bis, rue Nicolas Sicard
69005 Lyon
Tél. 04 37 41 11 25 - Fax 04 37 41 11 26

Séjours de vacances
Contact: Stéphane Franchequin

Classes de découverte
Contact: Stéphane Franchequin

LIEUX D'HÉBERGEMENT

■ AIN

Centre de Vacances
Route de Charron
01260 Champagne-en-Valromey
Tél. 04 79 87 50 59
Contact au: 04 37 41 11 25

Centre de Vacances
Château de Saint-Maurice-de-Rémens
01500 Saint-Maurice-de-Rémens
Tél. 04 37 41 11 25

■ ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Chalet Olympic
Pra Loup - 1600 - 04400 Uvernet
Tél. 04 92 84 02 26
Contact hors saison: 04 37 41 11 25

Actions spécifiques

Directeur : Xavier de Place
Secrétaire : Mireille Chamberland
Allée des Peupliers - BP 503 - 01705 Miribel Cedex
Tél. 04 78 55 32 47 - Fax 04 78 55 67 80

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS ET DE DEMANDEURS D'ASILE

Centre provisoire d'hébergement
pour réfugiés de toutes origines (CPH)
Centre d'accueil de demandeurs
d'asile (CADA)

• CPH - CADA
Allée des Peupliers - BP 503
01705 Miribel Cedex
Tél. 04 78 55 32 47 - Fax 04 78 55 67 80
Contact : Pierre Viré

• CADA
Avenue Jean Falconnier BP 19
01350 Culoz
Tél. 04 79 87 00 01 - Fax 04 79 87 15 74
Contact : Cécile Garde

• CAVSP
Centre d'Adaptation à la Vie Sociale et
Professionnelle
Formation FLE des réfugiés
Allée des Peupliers - BP 503
01705 Miribel Cedex
Tél. 04 78 55 32 47 - Fax 04 78 55 67 80
Contact : Pierre Viré

SANTÉ

• Dispensaire - Centre de soins
26, rue de la République
01200 Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 12 69
Contact : Anne-Marie Aspor

HALTE DE NUIT - CHRS

32, rue des Lilas
Tél. - Fax 04 50 48 25 18
Contact : Aurélie Lagardette

CENTRE DU VOLONTARIAT DES PAYS DE L'AIN

• CVPA
20, rue du 4 Septembre - BP 85
01003 Bourg-en-Bresse - Cedex
Tél. 04 74 45 38 36 - Fax 04 74 45 10 09
E-mail : volontariat-ain@wanadoo.fr
Antennes à Ambérieu en Bugey, Belley,
Montluel, Ferney-Voltaire.
Contact : Yves Le Pecq

Administration générale

79, avenue Roger Salengro
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04 74 38 29 77
Fax 04 74 38 16 93

Direction générale

Fax 04 74 34 57 22
E-mail : nallamanno@wanadoo.fr

Communication

E-mail : jmbaptista@wanadoo.fr

Site internet

www.alatfa.com



1971-2001 : 30 ans d'actions